



DENIS SASSOU N'GUESSO ET FÉLIX TSHISEKEDI À OYO

Les tensions entre la RDC et le Rwanda au menu

Le président Denis Sassou N'Guesso a reçu, les 4 et 5 juin à Oyo, dans la Cuvette, son homologue Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo dans un contexte de tensions grandissantes entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda. Pomme de discorde, la reprise des hostilités par le groupe rebelle M23 au moment même où sont engagés des pourparlers de paix à Nairobi, au Kenya.

Pour Kinshasa, Kigali tire les ficelles de ces nouvelles violences, ce que démentent les autorités rwandaises. Au terme des entretiens entre les chefs d'Etat des deux Congo, l'espoir du retour à la quiétude n'est pas perdu, mais pour espérer offrir ses bons offices, Brazzaville devra prier Kinshasa de mettre suffisamment d'eau dans son vin. Le ton des interviews accordées par les deux dirigeants est édifiant.

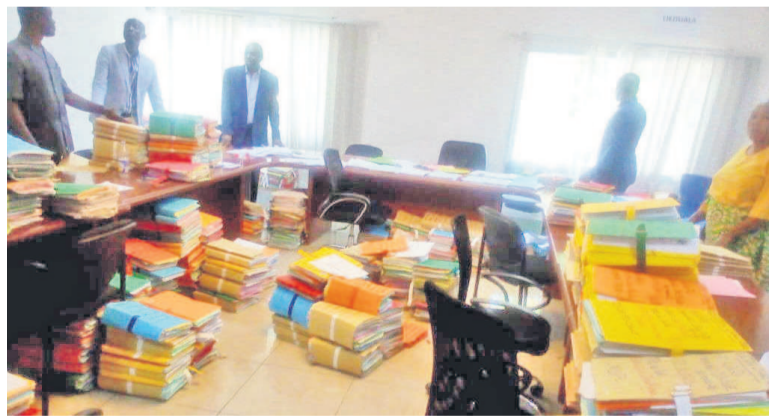
Page 9



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Félix Tshisekedi à Oyo

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Le dépôt des dossiers de candidatures se clôture aujourd'hui



La date limite du dépôt des candidatures aux élections législatives et locales des 4 et 10 juillet est fixée aujourd'hui à minuit. Pour s'assurer de l'évolution des opérations préparatoires, le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Dé-

veloppement local, Guy Georges Mbacka, s'était rendu à la direction générale des affaires électorales.

« J'ai eu aujourd'hui le privilège de venir visiter les services chargés de recevoir les dossiers de candidatures et de les valider. J'ai constaté qu'il y a une très bonne organisation qui est mise en place. Les agents sont conscients du travail qui leur est demandé », a déclaré le ministre à la fin de la visite.

Pages 2 et 3

VIOLENCES JUVÉNILES

Renforcer les mesures pour sécuriser le milieu scolaire

La récurrence des violences scolaires à Brazzaville, dont les dernières ont conduit des élèves à la maison d'arrêt, appelle les pouvoirs publics à davantage d'efforts dans la mise en œuvre des mesures visant à endiguer ce phénomène qui pollue l'école congolaise.

En dépit des initiatives prises par les pouvoirs publics pour prévenir la violence scolaire, les parents et les organisations de défense des intérêts des élèves doivent s'impliquer dans le processus de sécurisation des établissements.

Page 7



Les efforts de lutte contre les violences en milieu scolaire doivent se poursuivre

ELIMINATOIRES CAN 2023

Le Congo dans l'urgence

Les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) à peine lancées, les Diables rouges sont déjà dos au mur. Les Congolais, battus largement 0-4, le 4 juin à Bamako lors de la première journée, sont derniers du groupe G. Une position qui les oblige à montrer un nouveau visage demain au stade Alphonse-Massamba-Débat, face à la Gambie, lors de la deuxième journée, pour espérer se relancer dans la course à la qualification.

Page 13



Les Diables rouges se sont lourdement inclinés à Bamako/DR

RÉFLEXION

Mieux défendre le Bassin du Congo

Page 16

ÉDITORIAL

Les Premières

Aux côtés de leurs époux chefs d'Etat, elles ont décidé d'associer leurs énergies pour aller au-delà de la prestigieuse position de First ladies qu'elles occupent. En 2002, les épouses des présidents de plusieurs pays résolurent de créer l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le sida. Une exception dans l'univers institutionnel public du continent où, en principe, prédomine l'action gouvernementale en vertu de la légalité constitutionnelle.

Les mamans présidentes, comme les nomme le langage familier en Afrique, se donnèrent la mission d'investir le champ social, en mettant un accent particulier sur cette pandémie du VIH/sida dont on sait à quel point elle a affecté l'Afrique. Des années plus tard, leur périmètre d'intervention s'est élargi et leur mouvement est devenu l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement-Opdad-. A la première bataille, elles joignirent l'éducation des enfants, des jeunes et l'autonomisation de la femme.

Tout bien considéré, ce champ social tel que dévoilé plus haut a toujours été le niveau d'intervention sur lequel, très souvent, pêchent les mandats électoraux des hommes qu'elles accompagnent tout au long de leur vie. Non que les chefs d'Etat n'y accordent que peu d'importance mais du fait de leur densité, les moyens mobilisés ne suffisent pas toujours pour prendre à bras-le-corps la demande croissante de ces trois strates dominantes de la population. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles les Premières dames d'Afrique ne baissent pas les bras.

En deux décennies, l'Opdad a mis sa petite expérience au service d'un lobbying dont se sont souvent félicitées les instances onusiennes auprès desquelles ses membres recueillent conseils et aides diverses. L'Onusida est particulièrement intéressée par la mobilisation autour des valeurs défendues par cette organisation. Dans quelques jours, sauf changement, les Premières dames d'Afrique se retrouveront à Brazzaville pour esquisser un tour d'horizon du chemin parcouru.

A l'instar d'autres structures internationales de même envergure, l'Opdad a subi les contrariétés de la crise sanitaire de covid-19. Mais comme les pays dont relèvent ses très distinguées membres, elle devra s'adapter aux changements qui s'y opèrent, capitaliser sur les partenariats qu'elle a noués et continuer de porter sa voix pour servir et toujours servir la cause sociale de l'Afrique.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Les opérations préparatoires réalisées à 95%

La Commission nationale électorale indépendante (CNEI) et la Direction générale des affaires électorales (DGAE) ont fait, le 5 juin, le point du processus électoral en cours. Il ressort que les différentes opérations préélectorales se déroulent à un rythme satisfaisant, estimées à ce jour à 95%.

La séance de travail entre la CNEI et la DGAE a connu la participation des représentants des partis politiques, de ceux des organisations de la société civile et des individualités. A cet effet, les deux parties ont fait le point sur le niveau d'avancement des opérations préélectorales, à un mois des scrutins. Il ressort que le processus est suffisamment avancé et que toutes les opérations d'enrôlement et de vote sont presque achevées.

« Comme d'habitude, à l'orée

des élections, la CNEI et la DGAE se réunissent pour évaluer l'ensemble des opérations préparatoires. Nous sommes sortis de là avec une réelle satisfaction car à un mois de la date butoir des deux scrutins, tout est presque achevé. D'après les techniciens de la Direction générale des affaires électorales, 95% des listes électorales sont déjà imprimées et environ 95% des cartes d'électeurs le sont aussi », a souligné Henri Bouka.

Le président de la CNEI a

précisé, par ailleurs, que d'ici quelques jours, tout sera au point pour garantir des élections transparentes et sans trop de défaillances les 4 et 10 juillet prochain. Henri Bouka a, par ailleurs, annoncé que dans les tout prochains jours, les deux parties vont se retrouver avec le ministre en charge de l'Administration du territoire, Guy Georges Mbaka, pour arrêter ensemble le plan de distribution des cartes d'électeurs.

Firmin Oyé

Les acteurs politiques appelés à l'apaisement

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a invité le 2 juin, à l'ouverture des travaux de la 15^e session ordinaire de cette chambre, les différents acteurs impliqués dans le processus électoral à créer un climat propice pour la bonne tenue des prochaines élections.

Les élections sénatoriales partielles se dérouleront le 5 juin dans les départements du Pool, de Pointe-Noire, de la Lékoumou et de la Sangha. Elles seront suivies, les 4 et 10 juillet, par les législatives et locales. Se félicitant de ce que la démocratie suit son bonhomme de chemin au Congo, le président de la chambre haute du Parlement a rappelé que la tenue régulière, à échéance due, des élections au Congo prouve bien que le pays ne transige aucunement sur son engagement démocratique. Selon Pierre Ngolo, il reste l'effort attendu de tous pour ajuster progressivement la trajectoire. « Les élections à venir,

test de la maturité du peuple congolais, et moment d'évaluation du perfectionnement de notre système électoral, seraient un rendez-vous raté si elles manquaient de consolider la paix et de renforcer la démocratie. Appel est ainsi lancé aux acteurs politiques, à tous ceux qui sollicitent le suffrage populaire, aux électeurs ainsi qu'aux organisateurs des élections de ne rien entreprendre qui aigüise les passions et sème le doute sur les résultats électoraux », a-t-il déclaré.

Il a, par ailleurs, exhorté tous les acteurs à agir conformément au consensus issu de la concertation politique d'Owan-

do qui a balisé la voie pour des élections apaisées. S'agissant des travaux de la 15^e session, les sénateurs auront à examiner dix-neuf affaires dont le débat d'orientation budgétaire et sept projets de lois autorisant la ratification des conventions de l'Organisation internationale du travail. « Le débat d'orientation budgétaire qui sera organisé et la gestion de l'excédent budgétaire réalisé grâce à la hausse du prix du baril du pétrole figurent au nombre des dossiers sur lesquels sera polarisée l'attention de bon nombre de concitoyens », a souligné Pierre Ngolo.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication :
Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

La date butoir de dépôt de candidatures fixée au 7 juin

Les candidats aux élections législatives et locales de juillet prochain ont jusqu'au 7 juin à minuit pour déposer leurs dossiers.

Le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbacka, a prorogé la date butoir de dépôt de candidatures afin de permettre aux retardataires de fournir leurs dossiers. En effet, selon les statistiques de la Direction générale des affaires électorales (DGAE), au 31 mai, moins de cent dossiers avaient été déposés.

Sur cette liste, des partis traditionnels comme le Parti congolais du travail, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale et le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral étaient de moins en moins absents. Seuls le Club 2002, Parti pour l'unité et la démocratie, le Mouvement action et renouveau ainsi que des indépendants étaient présents un peu partout.

Pour s'enquérir de cette situation, le ministre Guy Georges Mbacka a effectué, le 3 juin dernier, une descente au niveau de la DGAE où il a été rassuré de la bonne organisation par le responsable de cette administration électorale, Antoine Evoundou. « J'ai eu aujourd'hui le privilège de venir visiter les services chargés de recevoir les dossiers de candidatures et de les valider. J'ai constaté qu'il y a une très bonne organisation qui est mise en place, les agents sont conscients du travail qui leur est demandé. Même après avoir prorogé la date de dépôt de candidatures, il y a très peu des partis politiques, des individualités qui y



ont répondu », a déclaré le ministre en charge de l'Administration du territoire, précisant qu'au 31 mai il y avait moins de cent dossiers de candidatures dans la République.

Face à ce manque d'engouement, Guy Georges Mbacka a demandé à tous ceux qui veulent se positionner au scrutin des 4 et 10 juillet de venir immédiatement déposer leurs candidatures. « Nous sommes conscients des difficultés que les uns et les autres éprouvent mais nous savons également que nous sommes un Etat. Un Etat est géré en fonction des lois et règlements de la République, nous demandons avec insistance à ceux qui veulent être candidats de venir immédiatement déposer leurs candidatures parce qu'il n'y aura plus

Guy Georges Mbacka reçu par Antoine Evoundou/Adiac de prorogation. Le 7 juin à minuit, nos services seront désactivés, on ne recevra plus de candidatures », a conclu le ministre, estimant que l'administration électorale est prête.

Le DGAE, Antoine Evoundou, de son côté, a souligné que son institution n'éprouvait pas de difficultés particulières, car ces bureaux sont ouverts au rythme où elle travaille habituellement. « Par expérience, nous savons qu'en général les candidats attendent les derniers moments, c'est ce qui justifie l'embouteillage que nous avons constaté le 31 mai et qui a conduit à la prorogation. Après la clôture, le 7 juin à minuit, la commission de validation se tiendra le 8 juin à 1h du matin », a-t-il annoncé.

Parfait Wilfried Douniama

PARLEMENT

Vingt-trois affaires à l'ordre du jour de la dernière session de la quatorzième législative

La quinzième session ordinaire, la dernière de la quatorzième législative, qui se déroule du 2 juin au 13 août, a retenu à son ordre du jour vingt-trois affaires dont certaines sont jugées d'urgence par les députés.

Parmi les projets de loi à examiner et à adopter, il y a une dizaine de ratifications des conventions de l'Organisation internationale du travail ; la loi d'orientation sur le développement durable; le débat d'orientation budgétaire ainsi que la loi portant création de l'Ecole nationale de formation initiale et continue des enseignants de Mouyondzi, dans la Bouenza. « S'invite à cette session, l'examen des questions d'une importance avérée comme le réajustement du budget 2022 induit par l'amélioration de certaines recettes et le débat d'orientation budgétaire, indispensable dans le cadre de la préparation du projet du budget 2023 », a déclaré le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

Selon lui, le débat d'orientation budgétaire sera le moment tant indiqué pour le gouvernement d'entamer le processus de règlement progressif de la dette commerciale et sociale. « Des conventions de financement de projets structurants seront également soumises à notre sagacité pour adoption. Comme vous le savez, le Congo commence à bénéficier de l'appui financier des partenaires pour une facilité élargie de crédit », a rappelé le président de la chambre basse du Parlement.

A quelques mois de la fin de la quatorzième législature, il a invité les députés à veiller à la préparation de toute la documentation sanctionnant la fin de chaque législature. « De ce fait, toutes les actions urgentes à mener doivent s'effectuer avec diligence et rigueur », a indiqué Isidore Mvouba.

La session se tenant pendant la période électorale, il a appelé les uns et les autres au sens de responsabilité et de grandeur d'esprit. « Cette grande joute politique a vocation à mesurer non seulement la vitalité de notre démocratie, mais aussi à renforcer les bases des valeurs démocratiques dans notre pays. J'appelle de tous mes vœux à la tenue, dans la quiétude et la paix, de ce scrutin », a-t-il exhorté.

P.W.D.

LE FAIT DU JOUR

Réécouter Aïcha Koné

Tout simplement sublime ! La vedette ivoirienne de la chanson, la bien nommée Aïcha Koné, a effectué un détour par Brazzaville, au Congo, pour répéter après Franklin Boukaka son hymne éternel à la liberté des peuples, «Le bûcheron». Les artistes sont aussi cela : créatifs, captivants, tout bonnement, irrésistibles. L'Ivoirienne en fait non pas à sa tête mais à son aise. C'est vrai que le titre de Franklin, sorti en 1970, a de quoi renvoyer à l'histoire ancienne, pourtant la puissance de son dire est d'un retentissement irremplaçable.

Les Bûcherons ? Il n'y en a peut-être plus beaucoup dans le coin, la forêt dans laquelle ils récoltaient le bois à la hache étant do-

rénavant passée sous le contrôle de grands industriels, les lois visant sa protection devenant implacables et le discours environnementaliste officiel aidant, les damnés de la sylve font désormais attention. On ne coupe que rarement à l'aide de cet instrument de servitude médiéval, et on vend de moins en moins le bois à la criée comme dans les temps anciens.

En 1992, Aïcha Koné a donc monnayé «Le bûcheron» contre «Africa Liberté». Cela ne froisse personne dans la mesure où Franklin Boukaka lui-même porte l'essentiel du message de sa célèbre chanson à travers les concepts de «Africa» et «Liberté». Le souffle que répand la diva ivoirienne dans sa reprise est encore splendide quand on observe sa parfaite

maîtrise du lingala, la langue de la chanson congolaise moderne, puis avec quelle autonomie elle l'a rythmée au son de la rumba, la vraie rumba. «Le bûcheron», version Africa Liberté, se danse donc en piste comme toutes les mélodies rumba.

Du Sénoufo et du Malinké, les langues de son riche répertoire, l'auteure de «Kanawa» s'est invitée sur les berges du fleuve Congo comme pour rappeler que non seulement elle est une artiste accomplie, mais que la musique n'a pas de frontière. Quand le chanteur engagé qu'il fut s'en prenait aux élites africaines des temps des indépendances, Franklin Boukaka ne savait pas qu'il écrivait sur du marbre. A l'instar des bouleversements qui l'inspiraient,

ses nombreuses chansons « révolutionnaires » ne sont plus à la mode, mais «Le bûcheron» continue de passer tous les ports sans passeport.

Les œuvres de l'esprit ont le secret de la communication, elles parcourent le monde et survivent aux soubresauts de l'existence. A 65 ans, Aïcha Koné garde sa voix intacte. Avec deux disques d'or à son actif et de nombreux prix, l'authentique africaine a fêté les quarante-cinq ans de sa carrière musicale le 21 mai. À la date de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, le 7 août, elle sera sur scène et chantera pour la paix, l'amour et la réconciliation dans son pays. Qu'à cette occasion elle entonne encore «Africa Liberté !»

Gankama N'Siah

DÉVELOPPEMENT

Démarrage de l'enquête sur les conditions de vie des ménages

Le coup d'envoi de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages a été donné, le 3 juin à Brazzaville, par la ministre de l'Économie, Ingrid Olga Ghislaine Ébouka-Babackas. L'opération de collecte des données auprès des foyers débutera effectivement à partir du 8 juin, avec le passage à domicile des agents enquêteurs identifiables par leur tenue vestimentaire (chasuble, t-shirt, badge).

Les agents enquêteurs, habillés en t-shirt, chasuble et équipés de badge, passeront à six reprises avec un intervalle de trois jours entre deux passages consécutifs, dans chacun des ménages. Ils y iront pour collecter des données relatives aux caractéristiques des membres du ménage, à la consommation de la famille, à l'éducation, à la santé, etc. D'autres enquêteurs sillonneront les marchés et points de vente, pour y collecter les prix et poids des produits alimentaires et non alimentaires.

Le but de l'enquête harmonisée est de produire des indicateurs pour le suivi de la pauvreté, la situation sociale des ménages et de fournir les données pour l'évaluation des politiques publiques de développement



Ingrid Olga Ghislaine Ébouka-Babackas annonçant le démarrage de l'enquête/Adiac

économique et social du pays. Le gouvernement congolais a besoin de disposer de ces informations statistiques, principalement sur la pauvreté et l'emploi, a insisté la ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ébouka-Babackas, ajoutant qu'elles vont faciliter la mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026 et lutter contre la cherté de la vie.

Les familles sont alors invitées à ouvrir leurs portes aux agents recenseurs et à participer à l'opération. « *Le Premier ministre attache un grand intérêt aux résultats de cette importante investigation statistique dont la réussite dépendra non seulement de la capacité et de l'assiduité des agents enquêteurs à administrer le questionnaire, mais aussi surtout de l'implication individuelle de chaque ménage échantillonné à répondre convenablement, consciencieusement et avec amabilité aux questions qui lui seront posées* », a indiqué Ingrid Olga Ghislaine Ébouka-Babackas.

L'opération de collecte des données auprès des ménages se déroulera en deux phases : la première étape de collecte est prévue entre juin et juillet et la seconde entre octobre et novembre. Ce procédé de collecte d'informations a été choisi selon les normes internationales relatives aux enquêtes sur la pauvreté et l'emploi, ainsi que selon les besoins de comparaison des indicateurs avec les pays de l'Afrique subsaharienne en général et ceux de la sous-région en particulier.

La coordination de l'enquête harmonisée est assurée par l'équipe de l'Institut national de la statistique. Depuis 2012, soit dix années, le gouvernement congolais n'a pas réalisé d'enquête auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté.

Fiacre Kombo

« Le Premier ministre attache un grand intérêt aux résultats de cette importante investigation statistique dont la réussite dépendra non seulement de la capacité et de l'assiduité des agents enquêteurs à administrer le questionnaire, mais aussi surtout de l'implication individuelle de chaque ménage échantillonné à répondre convenablement, consciencieusement et avec amabilité aux questions qui lui seront posées »



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE, DE L'INTEGRATION REGIONALE,
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

Projet de Développement Intégré des Chaines de Valeurs Agricoles au Congo
« PRODIVAC »

AMI N°049 PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 pour le Recrutement d'un Assistant Technique,
Spécialiste en Finance Rurale au sein de la Coordination du Projet PRODIVAC.

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602 / N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les services d'un Assistant Technique, Spécialiste en Finance Rurale au sein de la Coordination du projet PRODIVAC.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment :

(a) l'appui conseil à la Coordination de l'UCP sur : (i) les aspects techniques de son domaine de compétence, (ii) la préparation des manuels d'opérationnalisation de différents mécanismes de financement en relation avec les différents partenaires du projet, (iii) l'élaboration des documents de sollicitation (TDR/cahiers des charges/conventions) pour la sélection de l'Opérateur financier, (iv) la mise en œuvre des activités de Refinancement, couverture partielle des risques du projet en relation avec les partenaires ;

(b) la participation aux activités : (v) de renforcement des capacités des bénéficiaires à l'éducation financière (Identification participative de l'ensemble des besoins en formation (bénéficiaires du projet, communautés, personnel de la Cellule et services techniques) en concertation avec les partenaires; (vi) d'élaboration des programmes annuels de formation du volet financement pour les promoteurs, Institutions Financières Partenaires; (vii) de mise en œuvre les programmes prévisionnels annuels de tra-

vaux (définition et organisation du calendrier des travaux en concertation avec les autres services, et en tenant compte des différentes contraintes); (viii) d'organisation scientifique et technique destinées à l'encadrement, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des progrès réalisés par les partenaires du projet sur une base régulière ; (ix) d'élaboration des rapports périodiques; (x) de diffusion de manuels d'opération pour le financement ;

(c) La réalisation de toute autre tâche recommandé par la Coordination du projet.

2. La durée des prestations, prévue à temps plein, est de douze (12) mois renouvelable, après une évaluation de ses performances jugées satisfaisantes. Le Spécialiste en Finance Rurale travaillera à Brazzaville au siège de l'Unité de Coordination du PRODIVAC avec possibilité de se rendre sur le terrain le cas échéant. Voir les Termes de Référence (TDR) pour plus d'informations.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation ne dépassant pas deux pages datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies

de diplômes pertinents).

4. Les qualifications et expériences requises pour ce poste se présentent ainsi qu'il suit :

- Être de nationalité Congolaise;
- Avoir un diplôme universitaire de niveau Bac +5 au moins en finances, monnaie, crédit, banque ou dans un domaine équivalent;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine du crédit, des finances, de banque; de la microfinance et du financement rural, dont au moins cinq années d'expérience réussie dans la conduite d'un dispositif de microfinance intervenant en milieu rural;
- Avoir réalisé au moins 4 missions similaires d'assistance technique dans des projets de la sous-région;
- Avoir occupé un poste de responsabilité similaire durant les cinq (05) dernières années dont au moins (03) dans une institution financière fiable ou de renommée;
- Avoir une connaissance générale des procédures de gestion de projets des Bailleurs de fonds (BAD; AFD, EU et Banque Mondiale) serait un atout;
- Avoir une connaissance informatique de la suite Microsoft Office (Word, Excel, Power Point, internet et autres outils de communication).

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CV conformément à la politique et au Manuel des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre

2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part du projet à le retenir sur la liste restreinte.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15h00, heure locale (TU+1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20 Juin 2022 à 12h00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMIN°049 PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 : RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT TECHNIQUE, SPECIALISTE EN FINANCE RURALE », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC
A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez
Brazzaville-Congo

Tél : (242) 04 464 31 31 / 06 612 76 84 /

E-mails : prodivaccongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 03 Juin 2022

Le Coordonnateur du PRODIVAC
Benoît NGAYOU



PARTENARIAT

Le ministère du Contrôle d'Etat veut bénéficier des services de l'AFD

Le ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique, Jean Rosaire Ibara, s'est entretenu, le 31 mai dernier à Brazzaville, avec le directeur de l'Agence française de développement (AFD), Maurice Cascioli, sur la politique de gestion axée sur les résultats et sur la formation des contrôleurs d'Etat.

L'AFD et le ministère du Contrôle d'Etat vont travailler pour la mise en place d'un partenariat d'élaboration et de contrôle des politiques de la qualité de service de l'administration publique. De même, ils collaboreront dans l'appréciation des mécanismes de contrôle interne des administrations publiques.

« Nous sortons d'une audience avec le ministre qui nous a fait part de la stratégie en cours d'élaboration relative au contrôle d'Etat et à la lutte contre les antivaleurs. Un échange très intéressant qui nous a fait comprendre les préoccupations et les objectifs du ministre. Il nous a fait part de son souhait de mettre en place un cycle de formation permettant d'avoir assez de contrôleurs travaillant dans une même méthodologie. Nous avons pu confirmer notre intérêt à ce sujet », a indiqué Maurice Cascioli.

Le ministre Jean Rosaire Ibara et le directeur de l'AFD ont également discuté des projets



Le ministre Jean Rosaire Ibara échangeant avec une délégation de l'AFD/Adiac

« Nous sortons d'une audience avec le ministre qui nous a fait part de la stratégie en cours d'élaboration relative au contrôle d'Etat et à la lutte contre les antivaleurs. Un échange très intéressant qui nous a fait comprendre les préoccupations et les objectifs du ministre. Il nous a fait part de son souhait de mettre en place un cycle de formation permettant d'avoir assez de contrôleurs travaillant dans une même méthodologie. Nous avons pu confirmer notre intérêt à ce sujet »

du ministère, actuellement en cours de réalisation parmi lesquels l'appui à l'inspection générale des finances.

Signalons que le service du contrôle d'Etat a pour mission de contrôler les entreprises publiques, les sociétés d'économie mixte, les organismes ou entreprises ayant bénéficié d'un concours financier de l'Etat, les organismes centraux ou nationaux de divers régimes. Ce contrôle est assuré par des contrôleurs d'Etat, dont le statut doit être défini par une ordonnance.

Pour l'exécution de leur mission, les contrôleurs d'Etat peuvent participer, avec voix consultative, aux séances des conseils d'administration, et assister parfois aux séances de tous les comités et commissions qui se réunissent dans les établissements soumis à leur contrôle. Ils rendent compte au ministre de leur activité et l'informent par un rapport de la situation économique et financière des entreprises.

Fortuné Ibara

TRANSPORTS TERRESTRES

La DGTT exige un certificat médical délivré par le CHU

Le directeur général des transports terrestres (DGTT), Sadate Girest Manzekele, a sollicité, le 2 juin à Brazzaville, au cours des échanges avec la direction générale du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, la délivrance des certificats médicaux aux conducteurs automobiles.

L'exigence d'avoir un certificat médical délivré par les médecins assermentés s'inscrit dans le cadre de l'assainissement du secteur des transports terrestres au regard des comportements déviants de certains chauffeurs et de la multiplication des accidents de circulation. A l'issue de l'entretien, le DGTT a déclaré: « Notre souci est de s'assurer que les conducteurs jouissent d'une belle vue et sont aptes à conduire à la suite des examens réalisés par les médecins assermentés ».

De son côté, le directeur général du CHU, Alexis Thierry Raoul Gombet, a indiqué que son établissement sanitaire a débuté une campagne pour les candidats aux permis de conduire afin qu'ils consultent les ophtalmologues et autres spécialistes concernés par la question. Par ailleurs, a-t-il renchéri, la mesure concerne non seulement les conducteurs qui font pour la première fois le permis de conduire, mais également ceux qui en renouvellent parfois après dix ans.

Pour Pépin Williams Atipo Tsiba, médecin spécialiste en ophtalmologie, le certificat délivré par un médecin assermenté est plus fiable parce que le CHU met à la disposition des candidats au permis de conduire les spécialistes en ophtalmologie, en neurologie et en ORL.

Guillaume Ondze

FONCTION PUBLIQUE

L'enrôlement biométrique des agents à l'étude

Dans le cadre de l'opération d'enrôlement biométrique des agents civils de l'Etat, enseignants bénévoles, prestataires et finalistes de l'enseignement, le Projet de réformes intégrées du secteur public (Prisp) a organisé un atelier sur la mutualisation des plateformes.

L'opération d'enrôlement permettra au gouvernement de maîtriser l'effectif des agents civils de l'Etat puis la masse salariale. Ouvrant les travaux, le directeur de cabinet du ministre de la Fonction publique, Christian Aboke-Ndza, a rappelé l'engagement du gouvernement quant à la concrétisation du Prisp visant à moderniser et à rendre performante l'administration publique.

« Une victoire sera au rendez-vous lorsque l'agent civil de l'Etat enrôlé recevra sa carte professionnelle et son numéro d'immatriculation unique », a indiqué le directeur de cabinet. Il est également revenu sur les résultats de l'atelier relatif à la faisabilité de l'enrôlement biométrique, avant d'exhorter les participants à la mutualisation des plateformes en vue de la réussite de cette opération.

Pendant quatre jours, les participants venus des ministères en charge de la Fonction pu-

blique, des Finances (ceux qui gèrent le projet numéro d'identification unique, NIU), de l'Agence congolaise des systèmes d'information, de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire, ont abordé les thématiques sur la mutualisation des différentes plateformes (NIU, Sebem du Praased), la convergence des ressources humaines, la feuille de route de l'enrôlement biométrique, la communication ainsi que le budget de l'opération.

Dans une approche de mutualisation, la plateforme NIU a été retenue pour l'enrôlement biométrique de manière globale, car elle présente un éventail d'options plus larges que la plateforme du Praased. Ce recadrage nécessitera une réallocation des ressources. Le texte mettant en place la commission mixte d'organisation a été amendé puis la fiche d'enrôlement des enseignants volontaires et communautaires proposée.

L'enrôlement biométrique tiendra compte de l'effectif réactualisé des agents recensés, 54 364, des 14 030 enseignants volontaires et communautaires enregistrés sans oublier des agents civils nouvellement recrutés.

Les conclusions de cet atelier feront l'objet d'une restitution auprès des hautes autorités de l'Etat et de la Banque mondiale,

Notons que cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 du Prisp, relative à la modernisation de l'administration publique, et de la réalisation des activités de la sous-composante 2.1 sur l'amélioration de la capacité de gestion de la Fonction publique, et contribuera à l'atteinte de l'indicateur de résultats 3, « Pourcentage des fonctionnaires actifs civils enregistrés dans le système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat ».

Lopelle Mboussa Gassia

DROITS DES FEMMES

Antoinette Kebi sensibilise à la condition féminine

Le Département de la promotion de la femme, de la famille et des groupes vulnérables de la présidence de la République du Congo a organisé, le 1er juin à Ignié, dans le département du Pool, sous la houlette de la conseillère Antoinette Kebi, des causeries-débats avec les regroupements de femmes en vue de sensibiliser à leurs droits.

« Il est important d'analyser les dossiers, de venir écouter, scruter la manière dont la population conçoit un sujet donné, tenter de trouver des approches de solutions et mieux conseiller les autorités du pays », a indiqué Antoinette Kebi.

C'est ainsi que le 30 mai à Kinkala et le 1er juin à Ignié, plusieurs centaines de femmes ont répondu à l'invite de la conseillère du chef de l'Etat, qui avait pour thème « Promotion des droits de la femme et des groupes vulnérables ».

L'initiative du département de la Promotion de la femme de la présidence de la République a été saluée par le maire de la communauté urbaine d'Ignié, Assitou Camara Somi, qui a glorifié l'engagement du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, relatif à l'autonomisation de la femme et la mise en place des politiques fortes en sa faveur.

Durant plus de trois heures à Ignié, des échanges interactifs entre la conseillère du président de la République et plus de cent-quarante



Une vue du public/Adiac

femmes ont été organisés sur les droits à la vie, à l'éducation et à la formation, au mariage, à la propriété ainsi que sur la loi Emilienne-Mouebara, récemment adoptée par les deux chambres du parlement congolais.

« Finis les mariages forcés, à partir de 18 ans une femme

peut se marier à un homme avec qui elle a consenti. Mais à moins de 18 ans, il faut l'avis du procureur de la République. Une femme peut être aussi propriétaire d'un appartement, d'une étendue de terre et autres », a commenté Antoinette Kebi. Les causeries-débats organi-

sées aident les femmes et filles à changer de mentalités, à avoir l'opportunité de s'organiser et de mieux comprendre la loi Emilienne-Mouebara ainsi qu'à inciter celles issues des couches les plus vulnérables de la population à se réapproprier leurs droits.

« L'égalité des sexes est un

droit humain fondamental. C'est également un facteur essentiel dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. La loi Emilienne-Mouebara confère aux femmes le droit à l'intégrité corporelle, droit de protester, droit d'agir en justice pour faire condamner et montrer du doigt le coupable. Même entre femmes, la loi Emilienne-Mouebara interdit toutes sortes de violences : atteintes physiques, morales, économiques, verbales, domestiques, sexuelles, en milieu professionnels, scolaires et autres », a expliqué la conseillère du chef de l'Etat.

Antoinette Kebi a rappelé à son auditoire que les groupes vulnérables sont des personnes rendues fragiles en raison de la maladie, de l'âge, de l'infirmité, de la déficiente physique ou psychique, de grossesse, de l'âge avancé,... L'Etat assure la promotion de leur droit et leur protection, les aide à devenir plus autonomes et à suivre les programmes d'action sociale mis en œuvre par le ministère de tutelle.

Fortuné Ibara

SANTÉ

Débat au CHU autour de la tumeur de Krukenberg

La tumeur de Krukenberg ou tumeur des ovaires, originaire le plus souvent d'une tumeur du système digestif, notamment de l'estomac ou parfois encore du cancer du sein, a fait récemment l'objet d'un débat au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville.



Debout, le Dr Ngoteba présentant le sujet

Plusieurs présentations de la tumeur de Krukenberg, notamment son historique, sa prise en charge et son traitement, ont été faites dont celle du Dr Ngoteba. Elle a présenté un exposé

très riche en informations sur les stratégies de lutte contre ce cancer, édifiant les participants sur le premier cas clinique d'une jeune femme de 29 ans qui a été prise en charge au

service de cancérologie au CHU de Brazzaville.

Le Dr Ngoteba a, par ailleurs, informé qu'il s'agit des tumeurs très rares, exceptionnelles. « Je ne pense pas que cela sera la pre-

mière fois, mais c'est la première que nous prenons en charge dans notre service, parce qu'il y a beaucoup de malades qui n'arrivent pas dans les services et qui sûrement présentent également ces maladies », a-t-elle indiqué.

Elle a poursuivi qu'au niveau du traitement, il faut traiter en même temps la tumeur primitive et prendre en charge la tumeur secondaire. Le traitement de la tumeur de Krukenberg est chirurgical, elle doit être opérée pour éviter qu'elle devienne métastatique. La thérapeutique associe le traitement de la maladie primitive et de la maladie secondaire. Elle a aussi souligné que la mé-

diane de survie est de deux ans, parce que c'est une maladie agressive qui évolue très rapidement et qui nécessite une prise en charge très spécifique. Ainsi, le Dr a indiqué que cette maladie est prise en charge par trois services, notamment le service de gynécologie, le service d'anatomie pathologie et le service de cancérologie.

Notons que cette énième réunion scientifique s'est déroulée en présence du directeur général du CHU de Brazzaville, le Pr Alexis Thierry Raoul Gombet, de médecins et professeurs ainsi que des étudiants. Elle a été coordonnée par le Pr Nkoua-Mbon.

Guillaume Ondze

VIOLENCES JUVÉNILES

Poursuivre les efforts de sécurité en milieu scolaire

Les violences scolaires, qui se sont multipliées ces derniers jours à Brazzaville, ont conduit certains élèves à la maison d'arrêt et à l'hôpital. La période de vacances qui approche devrait permettre aux pouvoirs publics et aux parents d'élèves de réfléchir sur des mesures pouvant juguler ce phénomène à la rentrée prochaine.

Le mois de mai qui vient de s'écouler a été très agité dans quelques établissements scolaires de Brazzaville du fait des rivalités entre les lycées d'enseignement technique et général qui accroissent les violences en milieu scolaire. Le 19 mai, au lycée Lumumba, un élève du lycée technique a été agressé pour être passé près de cet établissement. L'agresseur ayant été identifié, le proviseur l'a retenu dans son bureau en attendant l'intervention de la police. A l'arrivée des forces de l'ordre, les échauffourées ont éclaté entre élèves et policiers : lapidation d'un côté, utilisation des grenades lacrymogènes de l'autre.

En conséquence, près d'une vingtaine d'élèves a été interpellée dont une dizaine présentée devant le procureur. Finalement, ils ont été transférés à la maison d'arrêt, écroués par le juge des enfants et le 4e cabinet d'instruction près le Tribunal de Grande instance de Brazzaville. Motifs : destruction de biens immobiliers et tentative d'incendie volontaire. Notre confrère, le journal "Troubadour", a publié la liste des élèves concernés :

- 1- Banzouzi Nzahou (18 ans, élève en classe de 1ère D) ;
- 2- Kelena Steven (18 ans, élève en classe de 2nde A4) ;
- 3- Ndzaba Jean (17 ans, élève en classe de



Les efforts de lutte contre les violences en milieu scolaire doivent se poursuivre./DR

2nde C) ;
 4- Nsana Meirari (18 ans, 1èreA) ;
 5- Pomba Ntsieke (18, ans 2nde C) ;
 6- Nkounka Jérémie (19 ans, 2nde C) ;
 7- Massamba Sidi (17 ans, 1ère D) ;
 8- Mbemba Caleb (22 ans, 1èreA) ;
 9- Nkouka Kemul (19 ans, 2nde A) ;
 10- Nganga Grâce 21 ans, 1ère D).
 Par ailleurs, le lycée technique 1er-mai n'a pas été épargné par cette vague de violences. Le 1er juin, des bagarres y ont éclaté

entre élèves. Une vingtaine d'entre eux a été placée en observation médicale par la sécurité civile, d'autres en garde à vue à la gendarmerie et à la police. Les jours de cours, les unités de police y sont déployées pour éviter que l'ordre public ne soit troublé et permettre que l'apprentissage se fasse dans le calme.

Initiatives de prévention

Les violences répétitives en milieu scolaire à Brazzaville ne datent pas d'aujourd'hui.

Pour les prévenir, notamment au complexe A.A Neto qui abrite deux lycées, un collège et une école primaire, un poste de police a été érigé, après avoir enregistré deux cas de décès l'année dernière. Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, et celui de la Sécurité et de l'Ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou, ont rendu ce poste opérationnel le 13 décembre dernier.

L'érection de ce poste de police a été un soulagement tant pour les autorités locales, les parents d'élèves, les équipes pédagogiques que pour les élèves eux-mêmes. Depuis lors, on ne parle plus de violences dans cet établissement comme avant.

Pour le ministre de la Sécurité et de l'Ordre public, Raymond Zéphirin Mboulou, l'installation des postes de police ne devrait pas uniquement se limiter au complexe A.A Neto. L'initiative devrait être élargie à d'autres établissements de sorte que les élèves apprennent dans les meilleures conditions et anticipent les violences en milieu scolaire. Il faut sans nul doute des moyens conséquents pour y parvenir. Tout devrait être mis en œuvre pour que l'année prochaine soit moins violente dans les écoles.

Rominique Makaya

HÔPITAL CENTRAL DES ARMÉES

La réhabilitation partielle du deuxième périmètre arrivée à terme

Commencés le 25 août 2021, les travaux de réhabilitation de l'Hôpital central des armées Pierre-Mobengo, concernant le deuxième périmètre, ont fait l'objet d'une réception provisoire, le 4 juin.

Accompagné du médecin colonel Jean Bertin Illoy, représentant le directeur central des services de santé l'Hôpital des armées Pierre-Mobengo, et du directeur général de l'équipement, le général Ambroise Mopendza, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a visité le chantier du deuxième périmètre réhabilité de cet hôpital.

L'objet de la visite était non seulement la remise de l'espace réhabilité, mais aussi de s'assurer de la bonne exécution des travaux prescrits aux sociétés BRRC et Technico, se rattachant à la réhabilitation des services du bloc opératoire, de réanimation, des consultations externes, de chirurgie A et B dans laquelle se trouve la suite présidentielle et aux salles spéciales d'hospitalisation.

« Nous sommes arrivés ici parce que depuis deux ans, des travaux impor-



Le ministre visitant les infrastructures

« Nous sommes arrivés ici parce que depuis deux ans, des travaux importants sont engagés dans cet hôpital, pour essayer de le réhabiliter. L'essentiel a été fait, mais tout n'est pas terminé, il nous faut dans les prochains jours équiper toutes les salles, ensuite assurer les conditions de maintenance et d'exploitation de ce matériel »,

tants sont engagés dans cet hôpital, pour essayer de le réhabiliter. L'essentiel a été fait, mais tout n'est pas terminé, il nous faut dans les prochains jours équiper toutes les salles, ensuite assurer les conditions de maintenance et d'exploitation de ce matériel », a indiqué Charles Richard Mondjo, à l'issue de la visite. Il a souligné que la direction générale des équipements et la direction centrale des services de santé doivent s'y atteler et faire des propositions pour la prochaine étape.

Notons que c'est vers la fin de l'année 2020 que furent lancés les travaux de réhabilitation des infrastructures du premier périmètre de l'Hôpital central des armées. Les travaux à exécuter devaient se rattacher à la réhabilitation des services du triage, des urgences 1 et 2, des consultations externes et des salles spéciales d'hospitalisation.

Guillaume Ondze

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

L'événement célébré au Congo sous le signe d'une marche verte pour une seule terre

Instituée par la conférence des Nations unies sur l'environnement tenue en 1972, la Journée mondiale de l'environnement est célébrée le 5 juin de chaque année depuis 1974. Pour cette année 2022, le gouvernement de la République du Congo a rendu publique une déclaration par le biais de la ministre du tutelle, Arlette Soudan-Nonault.

Devenue l'une des plus importantes journées commémorées par l'humanité, la Journée mondiale de l'environnement est une opportunité qui s'offre à tout un chacun de réfléchir sur sa responsabilité en matière de protection de la nature et sur son propre rôle en tant qu'artisan du changement, a déclaré la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Célébrée cette année sur le thème « Une seule terre », ce choix se justifie par la nécessité de vivre durablement en harmonie avec la nature, en apportant des changements par le biais des politiques et des modes de vie plus propres et plus écologiques. Ce thème met en évidence la nécessité de sensibiliser et d'encourager les actions mondiales en faveur de la protection de l'environnement. Ce qui justifie le slogan « *Il n'y a qu'une seule terre, ensemble, nous pouvons la protéger !* ». La commémoration de cette journée coïncide cette année avec les cinquante ans de l'historique conférence des Nations unies sur l'environnement tenue à Stockholm, en Suède, une conférence qui a forgé la conscience collective de la communauté internationale sur la nécessité de préserver l'environnement.

Face aux manifestations toujours plus visibles du réchauffe-

ment climatique et à la prise de conscience grandissante dans l'opinion mondiale de la gravité de la situation, « *il est temps de repenser nos comportements mais aussi nos économies, afin qu'elles stimulent et soutiennent la croissance verte, les énergies vertes et les emplois verts* », a dit la ministre en charge de l'environnement. Il s'agit, a-t-elle poursuivi, de promouvoir le développement de l'économie verte, qui se définit comme une économie à faible émission de carbone et peu gourmande en ressources. Elle est considérée comme une voie menant au développement durable. Ce choix, a-t-elle souligné, est celui qu'adopte le Congo et qui a récemment été réaffirmé et même amplifié par le président de la République, Denis Sassou-N'Gusso, dans son projet de société « Ensemble, poursuivons la marche ».

Défendre l'environnement, une obligation pour tout citoyen

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo a indiqué qu'en optant pour une économie verte, la République du Congo vise à renforcer la convergence entre les trois piliers du développement durable, à savoir l'économie, le so-



La ministre Arlette Soudan-Nonault prononçant la déclaration / MEDDBC

cial et l'environnement ; favoriser l'économie circulaire ; améliorer le bien-être social ; réduire les inégalités à long terme, tout en préservant les générations futures des risques environnementaux et des pénuries écologiques majeures. Une telle vision, aussi noble soit-elle, exige une appropriation nationale de la part de tous, chacun agissant dans sa sphère de compétence matérielle et territoriale. Ainsi, toutes les forces vives de la

national sont concernées, notamment les institutions, les administrations publiques, le secteur privé, les médias et les organisations de la société civile.

Invitant tous les promoteurs à prendre en compte l'obligation des études d'impact environnemental et social dans le cadre de la faisabilité de leurs projets et à se conformer à leurs conclusions, la ministre a fait observer que s'il est de la responsabilité de l'État

de veiller à la préservation et à la conservation de l'environnement, il est cependant pour tout citoyen une obligation de le défendre, tel que le prescrit la Constitution du 25 octobre 2015, en son article 41. Au regard de son caractère transversal et multidisciplinaire, la gestion de l'environnement recommande une collaboration renforcée entre les différents acteurs. Des partenariats publics-privés, ainsi qu'avec des institutions internationales, doivent être développés en vue d'une meilleure gouvernance environnementale. « Il n'est pas trop tard pour que notre monde se remette sur la bonne trajectoire afin de rester viable d'ici la fin du siècle. Chaque fraction de degré en plus aggrave les impacts du réchauffement mais chaque acte de notre part pour préserver notre terre compte, pour combattre cette funeste tendance dont nous serons tous, si nous n'y prenons garde, collectivement et individuellement, les victimes. Non, il n'est pas trop tard et c'est pour aller vers la réussite de ce pari que nous allons célébrer ce dimanche 5 juin, ici à Brazzaville, la Journée mondiale de l'environnement sous le signe d'une marche verte du Congo pour une seule terre », a déclaré la ministre.

Bruno Okokana

CRISE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

Le FMI définit les trois priorités de l'action publique

Constatant peu de marge de manœuvre pour les dirigeants en vue d'affronter la crise actuelle et préparer l'avenir, les experts du Fonds monétaire international (FMI) distinguent trois priorités pour la région.

Dans sa dernière livraison sur les « Perspectives économiques régionales », le FMI dresse un tableau peu reluisant de la situation en Afrique subsaharienne, liée aux retombées de la crise en Ukraine, l'inflation, et la pandémie de la covid-19, les nouvelles tensions sur la dette, le ralentissement du développement humain, etc. Dans une démarche prospective, les experts du FMI ont repéré « trois priorités immédiates » de politique économique, dans un environnement plus contraint, où les pays africains n'auront pas de marge de manœuvre pour choisir. Désormais, ils devront trouver un équilibre entre inflation et croissance. Les volumes de production restant inférieurs aux niveaux enregistrés avant, les banques centrales doivent trouver un compromis « difficile » entre juguler l'inflation et stimuler la croissance. Pour parvenir à une crois-

sance « solide, inclusive et durable », le FMI invite les pouvoirs publics à prendre des mesures visant à diversifier davantage leur économie, à libérer le potentiel du secteur privé et à s'attaquer aux conséquences des changements climatiques.

Pour y parvenir, les banques centrales sont appelées à se tenir prêtes à relever les taux, et se prémunir contre les risques que la hausse des taux d'intérêt fait peser sur la stabilité financière, tout en conservant un cadre d'action crédible fondé sur une forte indépendance et une communication transparente. « Certaines ont déjà commencé à relever leurs taux d'intérêt, et un resserrement plus marqué sera peut-être nécessaire dans de nombreux cas », prévient l'étude. Deuxièmement, les pays africains devront faire face aux retombées de la guerre en Ukraine, au mo-

ment où l'espace budgétaire devient « extrêmement restreint ». De nombreux pays à faible revenu sont en situation de surendettement ou proches de celle-ci. Troisième « priorité immédiate », « gérer l'ajustement des taux de change ».

Pour une meilleure maîtrise des dépenses

Aussi, les pays africains, surtout importateurs de produits de base, doivent « redéfinir en profondeur les priorités de dépenses », en supprimant les subventions inutiles accordées aux entreprises publiques. Dans les pays exportateurs de produits de base, la hausse des cours de ces produits peut permettre d'engranger d'importants gains budgétaires exceptionnels. L'essentiel de ces gains devrait être utilisé pour reconstituer la marge de manœuvre disponible, surtout dans les pays dont

les finances publiques sont très vulnérables. Le FMI le reconnaît qu'« emprunter cette trajectoire complexe sera difficile, si bien que de nombreux pays auront besoin d'une aide internationale », et appelle les pays riches à « aller plus loin » que les engagements pris ces deux dernières années en matière de droits de tirage spéciaux. Dans une optique d'après crise, il faudra que l'Afrique subsaharienne enregistre une croissance « solide, inclusive et durable ». Dans cette optique, les pouvoirs publics devront prendre des mesures résolues afin de diversifier davantage leur économie, de libérer le potentiel du secteur privé et de s'attaquer aux conséquences des changements climatiques.

Vers de nouveaux circuits de financement

Les pays africains sont appelés à moins dépendre des produits de

base et tout faire pour réussir le pari de la Zone de libre-échange continentale africaine, ce qui « doperait fortement la croissance et la compétitivité », avec l'aide des pays riches pour affronter les effets du changement climatique. Ils devraient aussi rechercher de nouveaux circuits de financement pour stimuler l'investissement privé, par exemple en accordant des aides transparentes et bien pensées, destinées à financer des projets d'infrastructures en collaboration avec les institutions internationales de financement du développement. De son côté, « la transformation numérique ouvre aussi de grandes perspectives, mais soulève aussi de nouveaux problèmes et risques » ; parmi ceux-ci, la tentation d'adopter des monnaies numériques de banque centrale. Le débat se poursuit sur ce point.

Noël Ndong

DENIS SASSOU N'GUESSO ET FÉLIX TSHISEKEDI À OYO

Au menu les tensions entre la RDC et le Rwanda

Le président Denis Sassou N'Guesso a reçu, les 4 et 5 juin à Oyo, dans la Cuvette, son homologue Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo dans un contexte de tensions grandissantes entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda. Pomme de discorde, la reprise des hostilités par le groupe rebelle M23 (1) au moment même où sont engagés des pourparlers de paix à Nairobi, au Kenya. Pour Kinshasa, Kigali tire les ficelles de ces nouvelles violences, ce que démentent les autorités rwandaises. Au terme des entretiens entre les chefs d'Etat des deux Congo, l'espoir du retour à la quiétude n'est pas perdu, mais pour espérer offrir ses bons offices, Brazzaville devra prier Kinshasa de mettre suffisamment d'eau dans son vin. Le ton des interviews accordées par les deux dirigeants est édifiant. Appréciations !

Denis Sassou N'Guesso : «Accorder la chance à la paix»

« Comme toujours nous lançons un message de paix. Aujourd'hui, l'Afrique a de nombreux défis à relever : crise sanitaire, crise, économique, crise financière et même les défis de l'alimentation de nos populations. Nous ne voyons pas comment nous pouvons relever ces défis en Afrique s'il n'y a pas un climat de paix et de coopération entre nos pays. Voilà pourquoi, je salue la visite ici à Oyo de mon frère, le président Tshisekedi Tshilombo, je pense que nous avons eu des entretiens fructueux. Avant de nous retrouver ici, nous avons évoqué ces sujets à Malabo en marge du sommet extraordinaire de l'Union africaine. J'ai notamment discuté de la question des relations entre la République démocratique du Congo et le Rwanda avec le président en exercice de l'Union africaine, le président Macky Sall, ainsi qu'avec le président de l'Angola, Joao Lourenço, président en exercice de la Cigr (Conférence internationale sur la région des Grands lacs, Ndlr) ».

Actionner les mécanismes sous-régionaux de dialogue

« Ensemble, nous avons pensé que nous devons tout mettre en œuvre pour ramener la paix dans cette partie de l'Afrique, amener les dirigeants des deux pays à privilégier le dialogue. Nous avons des organes au niveau de la Cigr, qui permettent d'aller vers ces conclusions-là. Nous l'avons déjà fait lorsque le Rwanda avait des difficultés avec le Burundi ; nous l'avons déjà fait lorsque la RDC avait des difficultés frontalières avec la Zambie, et avions obtenu des résultats. Il n'y a pas de raisons que nous ne réussissions pas cette fois. Je reste confiant, je garde un contact permanent avec le président Kagame du Rwanda. Il n'y a pas longtemps, il a effectué une visite d'Etat au Congo, il était à Brazzaville et ici à Oyo ; nous avons eu des entretiens fructueux. Pour ma part, je pense que nous allons rapidement surmonter cette difficulté-là et ramener la paix à travers le dialogue entre les dirigeants des deux pays ».

Rencontrer au besoin le président Kagame

« Je l'ai dit, je suis en contact permanent avec le président Kagame, et si les circonstances permettent que nous parlions directement, nous ne manquerons pas de le faire. Toutes les opportunités sont disponibles, le télé-



Le président Denis Sassou N'Guesso

phone, des émissaires, les ambassadeurs ; le contact est permanent, je le répète, avec les présidents Kagame et Tshisekedi, et nous obtiendrons les résultats ».

Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo : «La tension entre Kinshasa et Kigali est réelle»

« Effectivement, il y a des tensions regrettables entre la République du Rwanda et la République démocratique du Congo, mon pays. Je voudrais d'abord vous dire que je suis le premier à être affecté par cette situation, parce que dès mon accession au pouvoir, j'ai voulu envoyer un message très clair à tous les pays voisins frères : un message de paix ; un message de solidarité, pour que nous puissions ensemble nous liquer pour faire face aux difficultés du moment dans le monde et dans nos pays et tourner nos pays vers le développement plutôt que de vivre les tensions du passé. J'ai toujours soutenu qu'il fallait plutôt construire des ponts au lieu de construire des murs ; cela a toujours été mon leitmotiv. Malheureusement aujourd'hui, nous en sommes là où nous sommes mais j'espère que la situation n'en restera pas là. Ce que je voulais simplement dire est que le fait de vouloir la paix, la fraternité et la solidarité n'est pas une faiblesse, et cela on doit le savoir. La République démocratique du Congo que je dirige et celle que je veux est un pays où règne la paix, la sécurité, l'hospitalité comme il l'a toujours été, mais cela ne doit pas constituer une occasion pour des voisins de venir nous provoquer ».

Nous ne nous laisserons pas faire

« J'espère que le Rwanda a retenu cette leçon, parce qu'aujourd'hui, c'est clair et il n'y a pas de doute, le Rwanda a soutenu le M23 pour venir agresser la République démocratique du Congo. J'en veux pour preuve le simple fait qu'en 2013, ces mêmes M23 avaient été totalement défaits, et leur arsenal avait été confisqué. Si aujourd'hui ils ont repris du poil de la bête, c'est qu'ils sont partis de quelque part, armés quelque part ; et donc c'est cela qui est à la base du désordre ou des tensions qui prévalent aujourd'hui. J'espère que le Rwanda l'a compris et rectifiera le tir dans l'avenir parce que je le redis encore ici, la République démocratique du Congo est un havre de paix, elle veut le demeurer et, surtout, balayer cette vingtaine d'années de violences, d'exactions, de guerres qu'il y a eu dans la partie Est du pays et nous voulons vraiment revenir à la paix. Pour cela, rien ni personne ne nous empêchera de le faire. Et tous les moyens seront bons pour y arriver ».

Ce que Kinshasa attend de Brazzaville

« Je remercie le grand-frère, le président Denis Sassou N'Guesso, et en même temps le président Joao Lourenço, ainsi que notre président en exercice de l'Union africaine, Macky Sall, qui se sont dès les premiers instants investis auprès des dirigeants de nos deux pays, pour qu'il y ait de la retenue, pour que nous revenions à de meilleurs sentiments. Je serai un peu prétentieux de



Le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo

dire ce que j'attends de lui, vous comprendrez que lorsque je lui adresse des remerciements, c'est que je crois qu'il joue son rôle de patriarche, d'ainé, avec son expérience, avec ses conseils il arrivera à ramener la situation à la normale. Je redis la volonté de la République démocratique du Congo de ne plus vivre en se regardant en chiens de faïence avec ses voisins, de vivre une vraie paix, une vraie fraternité avec ses voisins mais pour le faire il faut être à deux, nous tendons la main mais si on ne veut pas la prendre, nous prendrons toutes nos responsabilités. Mais ici il n'est pas question d'accepter que l'on continue à piétiner comme cela des centimètres carrés de notre territoire ; c'est inacceptable ».

La suite des pourparlers de paix entamés au Kenya avec les groupes rebelles

« La suite justement était en train d'être imprimée lorsque le M23 a fait cette incursion malheureuse dans le pays. C'est ainsi que nous avons décidé de les mettre hors-jeu en les considérant comme des forces négatives au même titre que toutes ces autres forces qui ne veulent pas entendre la voix de la raison et veulent persister dans le fait de toujours mener la guerre, la violence, la désolation ».

Le réveil du M23 sape le dialogue de Nairobi mais ne l'arrêtera pas

« Pour cela, nous disons que le processus de dialogue doit continuer, il y a une délégation que j'avais désignée, qui sillonnait les parties de la République où

se trouvent ces groupes armés, pour à nouveau relancer les pourparlers de Nairobi ; lesquels pourparlers étaient initiés par le président Uhuru Kenyatta à qui je rends vraiment hommage et qui doit aussi être très affecté par cette situation ; mais ces écueils n'affectent pas notre foi en la réussite de ce processus, parce qu'au moment où il y a eu le premier round des discussions à Nairobi, tous ces groupes armés, y compris le M23, étaient engagés sur le chemin de la paix. Je continue de croire que cela est possible et va se faire ; je demande à tout le monde, y compris au Rwanda, de revenir aux meilleurs sentiments parce que nous étions tous à Nairobi, à la suite du président Uhuru Kenyatta qui a impulsé ce processus. Et justement vous demandiez ce que j'attends du président Sassou N'Guesso, c'est, entre autres, d'obtenir que tout le monde regagne le processus de Nairobi, parce que je pense que c'est à travers celui-ci que la paix à l'Est de mon pays va revenir et sera définitive ».

Gankama N'Siah

(1). Le Mouvement du 23 mars, encore appelé M23, est une rébellion opérant à l'Est de la République démocratique du Congo depuis plus de dix ans. Il doit son nom à la date de la conclusion par les autorités de Kinshasa et les ex-rebelles du Congrès national pour la défense du peuple de Laurent Nkunda d'un accord de paix en 2009 après la guerre du Kivu. Sa survivance est le résultat de difficultés de plusieurs ordres dans le rétablissement de la paix définitive en RDC malgré de nombreuses tentatives de réconciliation entre les parties.

VELLÉTÉS DE DÉSTABILISATION DE LA RDC ET DE LA SOUS-RÉGION

La société civile mène un plaidoyer de haut niveau

Une plate-forme de la société civile congolaise, la Dynamique communautaire pour la cohésion sociale et le développement (Dycod), vient de saisir le secrétaire général des Nations Unies, au sujet de la déstabilisation envisagée de la République démocratique du Congo (RDC) et de la sous-région.

Le 30 mai dernier, la Dycod a écrit au secrétaire général des Nations unies, avec copies aux institutions régionales et internationales ainsi qu'à certains pays, pour lui faire part de son plaidoyer proposant des pistes de solution visant à prévenir des conséquences désastreuses en Afrique centrale. Elle attend, par ailleurs, d'être reçue en audience par toutes les personnalités visées par sa correspondance pour des plus amples explications de ses propositions.

En effet, relevant les derniers développements des relations entre la RDC et le Rwanda marquées par le soutien avéré du régime rwandais aux rebelles du M23 qui font des morts dans l'est de la RDC depuis plusieurs années déjà, cette structure attend du secrétaire général de l'ONU et des instances régionales et internationales notamment de « condamner cette atti-

tude récidiviste du Rwanda et ses acolytes qui vise à torpiller les efforts de pacification engagés en RDC, voulant imposer l'intégration des rebelles et miliciens dans l'armée congolaise par un nouveau mixage et brassage, afin de poursuivre le pillage des ressources naturelles dans l'est du Congo ». La Dycod exhorte également les personnalités et les institutions visées à « accompagner la RDC et la sous-région dans la mise en place et l'opérationnalisation sans délai d'un programme de DDR-régional visant le rapatriement des groupes

armés étrangers dans leurs pays respectifs » ; à « prendre les mesures qui s'imposent contre les ennemis de la paix en RDC et dans la sous-région » ; et « de se rappeler de la nécessité de la mise en application des recommandations du Rapport Mapping des Nations unies en vue de mettre fin à l'impunité des crimes internationaux qui continuent à se perpétrer en RDC ».

Les groupes armés exhortés à adhérer au processus de paix

De son côté, le Conseil de sécurité des Nations unies

condamne tous les groupes armés qui écumant l'est de la RDC dont le M23, la Coopérative pour le développement du Congo, les FDLR, la RED Tabara, les Mai-Mai et autres. Tout en exigeant la fin de toute forme de violences dans cette partie dU pays, il s'insurge également contre les attaques récemment perpétrées contre les Forces armées de la République démocratique du Congo et la Monusco.

Le Conseil de sécurité recommande, par ailleurs, à ces groupes armés de se dissoudre définitivement, de déposer les armes et de participer au Programme de dé-

sarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation. Pour les rebelles étrangers présents en RDC, il les exhorte à se désarmer et à retourner immédiatement et sans condition dans leurs pays d'origine respectifs. « Le Conseil se déclare également préoccupé par la situation humanitaire dans l'est de la RDC, aggravée par l'insécurité généralisée, notamment les activités déstabilisatrices des groupes armés et les attaques prenant les camps de personnes déplacées pour cible », appuie-t-il, saluant l'engagement des chefs d'Etat de la région pour l'instauration d'une paix durable en RDC et leur soutien à la Monusco. Il souligne, par contre, que l'élimination de la menace des groupes armés étrangers nécessitera une approche intégrée à l'échelle régionale et une forte volonté politique.

Lucien Dianzenza

« Le Conseil se déclare également préoccupé par la situation humanitaire dans l'est de la RDC, aggravée par l'insécurité généralisée, notamment les activités déstabilisatrices des groupes armés et les attaques prenant les camps de personnes déplacées pour cible »

DISPARITION

Serge Diantantu est décédé

L'illustrateur de bandes dessinées (BD) et livres jeunesse est décédé à Chartres, en France, le 1er juin dernier, à l'âge de 62 ans, près d'un mois après sa date anniversaire, le 4 mai.

Né à Mbanza-Ngungu le 4 mai 1960, en République démocratique du Congo, Serge Diantantu a d'abord suivi des études de menuiserie et d'ébénisterie, puis des Beaux-Arts à Kinshasa avant de devenir le dessinateur-caricaturiste de renom connu dans le monde de la BD. Il est auteur de la BD sur Simon Kimbangu,

À son arrivée en France, en 1981, il fait divers métiers, comme celui de décorateur pour la télévision et le cinéma à la Société française de production. Il travaille notamment pour les émissions de Pascal Sevran, Flavie Flament ou Christophe Dechavanne.

S'il a raconté l'histoire des grands hommes et femmes noirs sous la forme de documentaires, ou de fictions, ce qui l'anime depuis toujours, c'est la BD, un mode d'expression qu'il apprécie pour faire passer des messages sur des questions de société, comme l'esclavage, entre autres.

Il s'est notamment fait connaître pour « Il fut un jour à

Gorée », ou « Mémoire de l'esclavage », dont cinq tomes sont parus. Il a reçu deux prix : celui de la BD engagée à Lyon, en 2008, et

le prix Fetkann de la jeunesse, en 2013, pour le tome 1 d'« Homme noir, d'Afrique, d'Amérique et des Antilles ».

Il est également auteur de plusieurs livres, essais et album BD dont « Femme noire, je vous salue », paru en 2008; « Mémoire de l'esclavage »; « Homme noir d'Afrique, d'Amérique et des Antilles »; « Simon Kimbangu » en tant que fondateur de l'église kimbanguiste auquel il a consacré trois albums, parus en 2002, 2004 et 2010.

Serge Diantantu était un habitué de la promotion de ses œuvres et a participé aux tables rondes au Salon du livre de Paris, plus précisément au stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo initié par « Les Dépêches de Brazzaville ».

Dans le milieu des professionnels de la BD, des voix s'élèvent pour exprimer leur désarroi. Ainsi, l'artiste Al'Mata, qui l'appelait affectueusement « Mbuta », littéralement en lingala « Vieux ou grand-frère », a prononcé ces mots : « Merci pour l'héritage que tu nous laisses à travers tes œuvres ; repose en paix ».

Marie Alfred Ngoma



Serge Diantantu à droite, à l'issue d'une table ronde sur le stand Livres et Auteurs du Bassin du Congo au Salon du livre de Paris

CAN 2023

Hector Cuper réagit après la victoire gabonaise à Kinshasa

Selon le sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo (RDC), Hector Cuper, il faut un changement de l'état d'esprit au sein de cette équipe, sinon elle ne gagnera pas de matches...

La défaite (zéro à un) des Léopards, le 4 juin à Kinshasa face aux Panthères du Gabon, en première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Côte d'Ivoire 2023, a suscité beaucoup de réactions. Avant de s'envoler pour Khartoum livrer le match de la deuxième journée contre les Crocodiles du Nil du Soudan, le sélectionneur argentin de la RDC, Hector Cuper, s'est exprimé à la presse.

« Nous avons donné la première période gratuitement à l'équipe adverse. En seconde, c'était avec le changement de comportement de la part des joueurs. Nous avons eu des situations que nous n'avons pas concrétisées malheureusement. Nous devons tout faire pour récupérer notre mental et gagner le prochain match. Je ne pense pas que je suis en danger. Et si les dirigeants veulent prendre une décision contre moi, libre à eux. J'ai toujours dit que je ne peux rester quelque part où les gens ne veulent pas de moi. Nous avons pensé qu'il serait judicieux de jouer avec deux avant-centres. Mais nous avons remarqué que cela n'a pas marché. Il faut



Hector Cuper, sélectionneur des Léopards de la RDC

changer l'état d'esprit. Avec celui que nous avons, nous ne gagnerons jamais », a-t-il confié.

Le défenseur de Cap Town City et ancien de Lupopo, Nathan Idumba Fasika, a aussi donné

son avis en conférence de presse d'après match. « Nous avons joué comme il fallait, mais nous avons manqué tout simplement du réalisme. Nous nous sommes procurés plusieurs situations que nous n'avons pas

pu concrétiser. Nous ferons tout pour nous relancer lors du prochain match », a dit le défenseur axial qui évolue depuis deux saisons en D1 d'Afrique du Sud.

La réaction de Guelor Kanga... Du côté gabonais, le milieu of-

fensif dépositaire de jeu, Guelor Kanga de l'Etoile Rouge de Belgrade (champion de la Serbie), est revenu sur l'exploit des Panthères en terre congolaise. « J'ai essayé de faire ce que je fais de mon mieux comme dans mon club. Cela fait quatre jours que nous ne nous sommes pas entraînés. Nous sommes arrivés à quelques heures du coup d'envoi pour faire un grand match. Nous l'avons fait avec beaucoup de fierté. Nous avons manqué quelques cadres et le coach même. Nous avons fait ce que nous devrions faire. Nous n'avons pas de pression parce que nous sommes habitués à faire des matches pareils », a indiqué le joueur gabonais de souche congolaise.

Guelor Kanga avait défrayé la chronique, se souvient-on, sur un litige introduit par la RDC à la Confédération africaine de football à propos de son affiliation (accusé de double affiliation) après la victoire du Gabon (trois buts à zéro) en avant dernière journée des éliminatoires de la CAN Cameroun 2021. L'instance faitière du football africain avait donné raison au Gabon.

Martin Engimo

FOOTBALL TRANSFERTS

Mbemba intéresse Marseille, Fabrice Ngoma boude Kaizer Chiefs

C'est déjà le mercato d'été et ça bouge pour certains joueurs congolais. Aussi apprend-on l'intérêt de Marseille, après Lyon et Milan AC, pour le défenseur central congolais, Chancel Mbemba, alors que le milieu de terrain Fabrice Ngoma Luamba n'est pas convaincu par l'offre de Kaizer Chiefs d'Afrique du Sud.

L'information circule depuis quelques jours concernant l'intérêt affiché de l'Olympique de Marseille pour le défenseur central international congolais, Chancel Mbemba Mangulu (28 ans), indique le média portugais O Jogo, même si des contacts directs avec l'entourage du joueur n'ont pas encore été établis. L'ancien joueur du FC MK de Kinshasa, d'Anderlecht de Belgique et de Newcastle en Angleterre est en fin de contrat avec Porto du Portugal après quatre belles saisons. Régulier, Chancel Mbemba attire des clubs en Europe. L'Olympique lyonnais et l'AC Milan s'étaient renseignés sur le Congolais, avant que Marseille n'entre aussi en scène, étudiant les moyens de le faire signer au mercato estival.

Chancel Mbemba est pisté pour pallier un éventuel départ du défenseur croate Duje Caletar-Car, annoncé sur le départ depuis 2020 et qui intéresse le FC Séville. Marseille a fixé sa clause libératoire à 18 millions d'euros. Ainsi, la plaque tournante de la défense de Porto (avec Pepe) pourra donc occuper l'axe de la défense du club phocéén, lui qui n'a pas prolongé avec le club portugais. Le patron de Marseille, Pablo Longoria, pourrait le récupérer sans frais.

Le joueur n'a même pas été appelé chez les Léopards de la République démocratique

du Congo pour la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can) contre les Panthères du Gabon. On lui aurait laissé le temps de faire focus sur sa situation, analyser les différentes offres à sa portée et choisir une destination adéquate pour la suite de sa carrière.

De son côté, le milieu de terrain international congolais de Raja de Casablanca au Maroc, Fabrice Ngoma Lwamba, ne pourra peut-être plus prendre la direction d'Afrique du Sud où il voulait s'engager avec Kaizer Chiefs. Son contrat chez les Aigles verts de Casa arrive à terme le 30 juin prochain, et un flou est entretenu sur sa prolongation dans cette équipe où il est arrivé en 2019. Le club de Johannesburg a fait une offre assez alléchante à l'ancien joueur de V.Club de Kinshasa, avec un salaire de 25 000 dollars américains et une prime à la signature de plus ou moins 80 000 dollars américains.

Mais Fabrice Ngoma Lwamba semble rejeter cette demande, étant pour l'instant concentré aux deux premières journées des éliminatoires de la CAN 2023, il faisait partie du groupe du sélectionneur des Léopards, Hector Cuper, battu par le Gabon, le 4 juin à Kinshasa, et qui affrontera le Soudan, le 8 juin à Khartoum.

M.E.

LINAFOOT/LIGUE 1

Bazano surprend DCMP, Don Bosco soumet Renaissance

Après sa victoire sur Sanga Balende, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) marque un coup d'arrêt, battu par la Jeunesse sportive Groupe Bazano, alors que Don Bosco, Blessing engrangent des victoires...

La poursuite de la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) est effective après un arrêt de trois mois à cause des difficultés de transport. Et le 5 juin a été marqué par la défaite du DCMP face à la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi par un but à zéro. Avant ce match comptant pour la 16e journée, le coach de Bazano, Andy Magloire Futula, avait prévenu : « Nous avons la joie de retrouver encore notre championnat et nous sommes prêts pour jouer le DCMP, malgré notre retard de reprise des entraînements. Nous n'allons pas donner d'excuses parce que nous voulons terminer cette phase aller en bonne position ».

L'unique but de la partie a été inscrit à la 17e mn par Gloire Basukisa, d'une somptueuse frappe à l'entrée de la surface de réparation, sous la barre du gardien de but Kamalanduaku. Les Immaculés ont eu l'occasion de revenir au score, mais le penalty leur accordé n'a pas été transformé en but par Jimmy Bayindula, butant sur le gardien de but Aristote Kafuditi. Bazano totalise 29 points et occupe la 5e position au classement, devant DCMP bloqué à 28 points.

Dans un autre match disputé le même jour, le FC Renaissance du Congo a broyé du noir devant le CS Don Bosco de Lubumbashi par un but à deux. Oscar Kabwit à la 30e mn et le buteur maison Idriss Ki-

sha Sango à la 77e mn ont été les buteurs des Salésiens de Lubumbashi, contre un but de Mambote marqué à la 79e. Le club orange de Kinshasa occupe la 13e place au classement provisoire avec 17 points, alors que Don Bosco du coach Eric Tshibusu titille le podium, occupant la quatrième place avec désormais 31 points glanés.

Cette journée dominicale a été aussi bénéfique pour le FC Blessing au stade Dominique-Diur de Kolwezi, dans la province de Lualaba, vainqueur du Racing Club de Kinshasa (RCK) par un but à zéro. Mido Yallet a marqué l'unique but de la partie sur penalty à la 39e mn. Avec ce succès, le club coaché par l'ancien attaquant international Yves Diba Ilunga atteint la barre de 18 points. RCK est englué au fond du classement avec seulement 7 points grappillés depuis le début de la saison.

Notons aussi la lourde défaite de l'AC Kuya Sport de Kinshasa, le 4 juin au stade Père Augustin de Kikula de Likasi, face au club local d'US Panda B52. Trois buts à zéro, c'est le score de cette partie comptant pour la 19e journée. Patrick Mfut (25e mn) et Grâce Kasongo Harita sur un doublé (54e et 86e mn) ont signé les trois réalisations des Bombardiers de Likasi qui ont désormais un total de 21 points. Kuya Sports est onzième au classement avec 19 points.

M.E.

COMPÉTITION DE LA LANGUE ET CULTURE CHINOISES

Dix candidats pour une place en Chine

La finale de la compétition de la langue chinoise «Chinese bridge», qui est à sa septième édition en ce qui concerne la République du Congo et vingt et unième édition pour les étudiants et quinzième édition pour les élèves au niveau mondial, a mis aux prises par catégorie dix étudiants et dix élèves. Les épreuves se sont déroulées à l'Institut Confucius de l'Université Marien-Ngouabi, le 4 juin dernier.

La compétition est organisée pour promouvoir la langue et la culture chinoises, et favoriser les échanges culturels entre la Chine et d'autres pays. Dix étudiants et dix élèves par catégorie ont pris part à la finale dont les résultats seront rendus publics en juillet prochain. Le premier de chaque catégorie participera à la compétition mondiale qui aura lieu en Chine et regroupera plus de cent-soixante pays.

« Pour cette année, la particularité c'est que les candidats sont un peu plus jeunes que ceux de l'année dernière. En moyenne, ils ont un niveau de la langue chinoise plus élevé. Les élèves et étudiants parlent couramment la langue chinoise, cependant, ils accusent encore quelques difficultés quant à la connaissance culturelle sur la Chine. Pour bien apprendre une langue étrangère, c'est toujours mieux d'apprendre aussi la culture de cette langue », a déclaré le direc-



Etudiants et lycéens lors de la compétition/DR

teur chinois de l'Institut Confucius, Wang Yong Kang.

Cette année, une cinquantaine de lycéens et une quarantaine d'étudiants ont participé à la présélection. En ce qui concerne le Congo, la présélection des lycéens s'est déroulée le 14 mai, et

la finale le 21 mai, pendant que celle des étudiants s'est tenue le 28 mai. Dix meilleurs de chaque groupe ont participé à la finale. Les sujets ont porté sur les discours en chinois, des questions et réponses, la démonstration de l'art chinois.

Les finalistes, en ce qui concerne les étudiants, sont : Hardy Tandou, 92 points ; Rashmie Jenny Cadine Bazebe, 86,5 points ; José Ange Prinsel Ississou, 86 points ; Amour Destiné Tsiba Ndzeli, 79,5 points ; Confirmant Prince Milandou, 79 points ; Dieu-Merci Lydelor

Biahombela, 78,5 points ; Stedy Archimède Rodolphe Lekouembira, 72,5 points ; Mafouze Elegbede, 62 points ; Destin Bouyou, 61 points ; et Tiepassan Anderson Cissoko, 57 points.

Pour les lycéens, ce sont Sabin Saël Batantou (lycée Chaminade, 89 points), Lucrech Dianelvie Bander (Institut Confucius, 85,75 points), Rodelia Chance Darchela Malanda (Institut Confucius, 85,75 points), Rêche Gloire Mianzougani (lycée Savorgnan de Brazza, 85,25 points), Jennifer Mbengué (Antonio Agostinho Neto A, 85 points), Espoir Bienaimé Samarange Diantela (lycée S. Mafouta, 83,75 points), Mauryl Trésor le Vaillant Ngounzou (lycée Victor Augagneur, 81 points), Christ-Stanel Ongossaka-Ngassaki (lycée de Kintélé, 78,25 points), Christ Madi-Nkassa (lycée de la Réconciliation, 77,75 points), et Lange Ossebi (Antonio Agostinho Neto A, 76 points).

Bruno Okokana

EXPOSITION

« Robots sapeurs » de Daniel Toya à l'IFC

Après deux semaines de résidence de création à l'Institut français du Congo (IFC), Daniel Toya, artiste sculpteur de la République démocratique du Congo (RDC), a inauguré son exposition « Robots sapeurs », le 4 juin. L'événement couplé à d'autres moments forts s'inscrivait dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement qui a lieu le 5 juin dernier.

C'est à travers la célèbre phrase « Rien ne se perd, rien ne se crée : tout se transforme » d'Antoine Laurent de Lavoisier (1743-1794) qu'on peut dire que Daniel Toya puise son inspiration. En créateur insatiable, l'artiste sculpteur et concepteur robotique trouve satisfaction dans le détournement des usages premiers d'objets tels les jouets électroniques cassés, pièces informatiques, tôles, plastiques ou encore matières organiques. L'artiste se réapproprie ces matières à première vue inutiles, jetées au rebut, les assemble dans une logique de construction utilitaire mais aussi esthétique, et leur redonne vie sous forme de machines déconcertantes.

« Robots sapeurs », qui est présenté du 4 au 30 juin à l'IFC, est une série de robots moralisateurs sur l'action et les habitudes de l'Homme sur son environnement. Ce travail est à l'image des aspirations débordantes de Daniel, portées par la dimension de progrès tant technologique que sociétal. Les robots exposés à la vue et la conscience du public sont des métaphores de la société, cette société à laquelle il appartient et pour laquelle il œuvre en agitateur de pensées afin d'innover et faire évoluer les mentalités et les actions. A travers son art, il se dégage l'espoir de Daniel Toya pour un avenir qui permettra de « vivre dans un environnement sain et



Vernissage de l'exposition donnant à voir une performance des robots de Daniel Toya et sapeurs congolais/Adiac

sans difficultés », un endroit où tous les droits seront garantis et les libertés seraient respectées.

« Il était important pour nous de montrer que l'art pouvait s'inscrire dans la volonté de faire quelque chose pour la planète. Tout ce que vous voyez à travers cette exposition, c'est de la récupération d'objets. C'est absolument génial et bravo Daniel », a déclaré Régis Ségala, directeur délégué de l'IFC. Le vernissage de cette exposition a été meublé par la performance de l'orchestre de mannequins robots sapeurs fantômes de Daniel Toya et de la déambulation ou diatance des sapeurs congolais de Brazzaville.

« C'est un grand plaisir d'être là à l'IFC et d'inaugurer mon exposition consacrée à la série Robots sapeurs, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement. Cette exposition n'aurait pu voir le jour sans le précieux soutien de l'IFC. Un grand merci également au public », a fait savoir Daniel Toya.

Notons que durant sa résidence à l'IFC, Daniel Toya a travaillé avec le marionnettiste burkinabé résidant au Congo, Zouber Aidara. Les deux artistes ont eu à effectuer la matinée du 4 juin par une parade artistique allant du rond-point de la case De Gaulle à l'IFC.

Merveille Atipo

TOURISME

Les Etats-Unis vont aider le Congo à développer le secteur

L'ambassadeur des Etats-Unis à Brazzaville, Eugène Young, a affirmé, le 3 juin à l'issue d'un échange avec la ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée Hermella Doukaga, que son pays va accompagner le Congo à développer son secteur touristique.

La ministre du Tourisme et des Loisirs et le nouvel ambassadeur des Etats-Unis au Congo ont débattu essentiellement des questions liées au développement du tourisme dans le pays. A cet effet, le diplomate américain a exprimé la volonté de son pays d'accompagner le gouvernement congolais dans le développement de l'éco-tourisme.

« Nous avons discuté globalement du partenariat entre le Congo et les Etats-Unis et du développement du tourisme au Congo. A cet effet, nous avons relevé la nécessité de développer un projet d'envergure sur l'écotourisme au niveau du Parc Nouabalé Ndoki avec l'appui de WCS. Cela nous permettra de soutenir la gestion de ce parc sur une période de vingt-cinq ans, dans un premier temps », a souligné Eugène Young.

Les deux personnalités ont aussi discuté des questions de protection de l'environnement et de la lutte contre des changements climatiques, les deux sous-secteurs ayant une liaison étroite avec le tourisme. L'objectif des gouvernements américain et congolais est de booster ce secteur retenu parmi les domaines stratégiques pour la diversification de l'économie nationale.

Leur vision, a précisé l'ambassadeur américain, c'est aussi de créer des emplois au profit des Congolais, notamment de la population riveraine des parcs à travers le pays.

« Le Congo dispose d'importantes opportunités touristiques. A travers le pays, il y a des choses uniques qu'on ne trouve nulle part au monde. Vous avez, par exemple, d'énormes sites touristiques ainsi qu'une flore et une faune exceptionnelles qui attirent les visiteurs. J'étais étonné lorsque j'ai appris que la plupart des touristes qui visitent le parc d'Odzala Kokoua sont des Américains. Cela justifie l'intérêt que nous avons pour le Congo », a renchéri Eugène Young, arrivé au Congo le 23 février dernier, succédant à Todd Haskel.

Firmin Oyé

ELIMINATOIRES CAN 2023

Le Congo dans l'urgence

Les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) à peine lancées, les Diables rouges de la République du Congo sont déjà dos au mur.

Les Congolais battus largement 0-4, le 4 juin à Bamako, au Mali, lors de la première journée, sont derniers du groupe G. Une position qui les oblige à montrer un nouveau visage le 8 juin, au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, face à la Gambie, lors de la deuxième journée, pour espérer se relancer dans la course à la qualification.

Après avoir passé un mauvais moment à Bamako, le Congo n'a plus d'autres choix que de gagner à tout prix. Devant la Gambie, deuxième du groupe, la tâche ne sera pas du tout aisée au regard de la copie présentée par la sélection nationale dans la capitale malienne. Car il n'y avait qu'une seule équipe (le Mali) sur le terrain. A Bamako, les hommes de Paul Put ont affiché une fébrilité défensive hallucinante. Ils ont payé cash leur manque de concentration lorsqu'ils ont concédé le premier but en une fraction de secondes. À l'entrée de la surface, Mohamed Camara a allumé la première mèche. Christoffer Mafoumbi ne pouvait esquiver le moindre geste et devait s'avouer vaincu pour la première fois sans toucher

le ballon. Le cadeau offert par Ryan Bidounga sur le troisième but symbolisait le manque d'autorité d'une défense qui a pris l'eau de tout bord à chaque débordement des Maliens. Yves Bissouma a fait très mal aux Diables rouges.

C'est, d'ailleurs, lui qui a déposé d'abord Rozan Varel avant de servir au premier poteau El Bilal Touré pour le deuxième but des Aigles. Il s'est aussi montré décisif en trouvant la tête de Kalifa Coulibaly sur l'action du quatrième but, à la 44^e mn. Dominés sur toute la ligne en témoigne un milieu de terrain inexistant, les Diables rouges n'ont pas réussi franchement à inquiéter leurs adversaires. Ils n'ont cadré aucun tir. Une très faible moisson pour une sélection qui ambitionne retrouver la phase finale après huit longues années d'absence.

Pour l'instant ce sont les Maliens et les Gambiens qui ont battu les Soudanais du Sud, 1-0, qui sont en position de se qualifier. Il y a urgence. La page de la lourde défaite étant désormais tournée, il faut vite relever la tête et retrouver l'esprit conquérant pour offrir au



Les Diables rouges se sont lourdement inclinés à Bamako/DR

Congo sa première victoire à domicile après celle de 2-0 obtenue face à Eswatini en match comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la CAN 2021.

A l'époque, l'ancien staff tech-

nique avait obtenu à domicile sept points sur neuf possibles avec pour seule fausse note le nul de 0-0 concédé face au Sénégal. Ce bilan contraste avec celui de la nouvelle équipe car les trois derniers matches du Congo à do-

micile ne plaident pas en sa faveur (deux défaites respectivement contre le Sénégal et le Togo puis un match nul contre la Namibie en éliminatoires de la Coupe du monde 2022).

James Golden Eloué

Les résultats de la deuxième journée des éliminatoires

Groupe B

Le Burkina prend la tête de son groupe en battant les Requins bleus du Cap Vert. A l'issue d'une fin de match incroyable, trois buts en six minutes, Eswatini rapporte un bon point de Lomé. Prometteur avant la réception des Etalons mardi à Johannesburg. Togo-Eswatini : 2-2 (1-0)
Buts : Placca (20e) et Laba (87e) pour le Togo, Ndzinisa (84e) et Ngwenya (90e) pour Eswatini
Burkina-Cap Vert : 2-0 (0-0)
Buts : H.Bandé (58e) et D.Ouattara (88e) pour le Burkina

Classement :

1) Burkina, 3 pts, 2) Eswatini, 1 pt, 3) Togo, 1 pt, 4) Cap Vert, 0 pt
Programme de la 2e journée
Eswatini-Burkina et Cap Vert-Togo, mardi 7 juin

Groupe C

Les Hirondelles du Burundi sont allées prendre un point contre la Namibie (1-1). Exempt en raison de l'éviction du Kenya, le Cameroun disputait un match amical contre les Lions Indomptables locaux (4-1). Namibie-Burundi : 1-1 (1-0)
Buts : Shalulile (10e) pour la Namibie, Bimemyamana (88e) pour le Burundi

Classement

1) Burundi, 1 pt, 2) Namibie, 1 pt, 3) Cameroun, 0 pt
Programme de la 2e journée
Burundi-Cameroun jeudi 9 juin

Groupe D

Le Malawi a surpris l'Ethiopie grâce à deux penalties, l'Egypte fait le service minimum

face à la Guinée

Malawi-Ethiopie : 2-1 (2-0)
Buts : Mhango (10e et 34e sur penalties) pour le Malawi, Nasir (68e sur penalty) pour l'Ethiopie
Egypte-Guinée : 1-0 (0-0)
But : Mostafa Mohamed (86e) pour l'Egypte
Classement
1) Malawi, 3 pts, 2) Egypte, 3 pts, 3) Guinée, 0 pt, 4) Ethiopie, 0 pt
Programme de la 2e journée
Guinée-Malawi et Ethiopie-Egypte le jeudi 9 juin

Groupe E

Le Ghana et l'Angola ont confirmé leur victoire de la première journée en prenant un point, respectivement face à la Centrafrique, à Luanda, et à Madagascar. Black Stars et Palancas Negras prennent ainsi la tête du groupe. Madagascar-Angola : 1-1 (1-1)
Buts : Rakotoharimalala (36e) pour Madagascar, Dala (43e) pour l'Angola
Centrafrique-Ghana : 1-1 (1-1)
Buts : Kamnganda (41e) pour la Centrafrique, Kudus (17e) pour le Ghana
Classement
1) Ghana, 4 pts, 2) Angola, 4 pts, 3) Centrafrique, 1 pt, 4) Madagascar, 1 pt
Programme de la 3e journée
Ghana-Angola et Madagascar-Centrafrique le 19 septembre

Groupe F

Victorieuse de l'Ouganda, l'Algérie se relance après ses échecs de la CAN 2021 et en barrages pour le Mondial 2022. Dans l'autre match, le Niger et la Tanzanie se

sont neutralisés.

Niger-Tanzanie : 1-1 (1-1)
Buts : Sosah (26e) pour le Niger, Mpole (1re) pour la Tanzanie
Algérie-Ouganda : 2-0 (1-0)
Buts : Mandi (28e) et Belaili (80e) pour l'Algérie
Classement
1) Algérie, 3 pts, 2) Tanzanie, 1 pt, 3) Niger, 1 pt, 4) Ouganda, 0 pt
Programme de la 2e journée
Ouganda-Niger et Tanzanie-Algérie, le mercredi 8 juin

Groupe G

Le déplacement du Congo à Bamako se transforme en Bérézina pour les Diables rouges, humiliés sur le score de 0-4. Notons que les Aigles du Mali ont ouvert le score dès la 41e seconde. Pour le Congo, c'est déjà le feu : tout autre résultat qu'une victoire, avec la manière, plongerait les Diables rouges dans une grave crise. Adversaires du Congo lors de la 2e journée, la Gambie a battu le Sud-Soudan. Gambie-Soudan du Sud : 1-0 (1-0)
But : A.Jallow (45e) pour la Gambie
Mali-Congo : 4-0 (4-0)
Buts : M.Camara (1re), E.Touré (11e et 41e) et K.Coulibaly (44e) pour le Mali
Congo : Mafoumbi-Tsouka, Rozan, Bidounga, Mazikou-Mbemba (Makoubmou, 46e), Massengo (Ossété, 80e), Makouta-Bifouma (cap, puis Ibara, 66e), Mbenza (Moussiti-Oko, 80e), Saint-Louis (Mboungou, 66e)
Classement
1) Mali, 3 pts, 2) Gambie, 3 pts, 3) Soudan du Sud, 0 pt, 4) Congo, Congo, 0 pt

Programme de la 2e journée

Congo-Gambie, le mercredi 8 juin, Soudan du Sud-Mali, jeudi 9 juin

Groupe H

La Côte d'Ivoire et les Comores sont bien entrées dans ces éliminatoires au détriment de la Zambie et du Lesotho. Comores-Lesotho : 2-0 (0-0)
Buts : M'Changama (59e) et B.Youssouf (81e) pour les Comores
Côte d'Ivoire-Zambie : 3-1 (0-0)
Buts : Aurier (67e), Kouamé (76e) et Sangaré (89e) pour la Côte d'Ivoire, Daka (90e) pour la Zambie
Classement
1) Côte d'Ivoire, 3 pts, 2) Comores, 3 pts, 3) Zambie, 0 pt, 4) Lesotho, 0 pt
Programme de la 2e journée
Zambie-Comores mardi 7 juin, Lesotho-Côte d'Ivoire, mercredi 8 juin

Groupe I

Le Gabon s'est imposé à Kinshasa 1-0 face aux Léopards, tandis que la Mauritanie a balayé le Soudan (3-0). Panthères et Mourabitounes se retrouvent mercredi à Franceville, alors que les Léopards devront aller prendre trois points à Khartoum pour rester dans la course. RDC-Gabon : 0-1 (0-1)
But : Babicka (23e) pour le Gabon
Mauritanie-Soudan : 3-0 (2-0)
Buts : A. Kamara (27e sur penalty, 30e) et Mahmoud (77e) pour la Mauritanie
Programme de la 2e journée
Gabon-Mauritanie et Soudan-RDC le mercredi 8 juin

Camille Delourme

FISCALITÉ

L'Hôtel des impôts de Loandjili inauguré

Situé dans le quatrième arrondissement de Pointe-Noire, le tout premier hôtel des impôts sur les trois en construction dans la ville a été inauguré le 28 mai par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Construit sur un terrain rectangulaire de près de 1 235m², le bâtiment a une emprise au sol de 208 m² et dispose d'une surface bâtie et exploitable de 555m². Il compte trois entités économique-financières, à savoir les impôts, le Trésor et les guichets de la Banque postale. Il s'agit en fait d'une infrastructure moderne prête à accroître les performances professionnelles des agents. Cet hôtel de type 2 a pour vocation de rapprocher les services fiscaux des contribuables.

Aujourd'hui, l'administration fiscale apporte au budget de l'Etat et aux budgets des collectivités locales plus de 70% des recettes hors pétrole. Cependant, ces résultats ne sauraient être atteints en l'absence d'un meilleur cadre de travail.

La construction de cet édifice s'inscrit dans le cadre de la modernisation des conditions de travail des agents. Une manière d'améliorer les recettes budgétaires de l'Etat et des collectivités locales.

Dans son mot de circonstance, le ministre délégué en charge du budget, Ludovic Ngatsé, représentant le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, a rappelé que le fait de regrouper en un seul lieu les services des impôts, du



L'hôtel des impôts de Loandjili/DJR

Trésor et de la Banque postale du Congo, chargés d'encaisser les recettes de l'Etat, permettra de limiter la fraude et la corruption, en même temps qu'il garantira la sécurité, la transparence et la traçabilité. « Avec ce système transparent, les contribuables, surtout les «petits contribuables», relevant du secteur informel, ne devraient plus se plaindre de leur argent détourné par la délivrance de quittance ne comportant pas les montants réellement payés », a dit Ludovic Ngatsé.

Notons que la ville de Pointe-Noire aura deux autres hôtels des impôts, à savoir celui de Mpaka et celui de Tié-Tié.

Hugues Prosper Mabonzo

DROIT DES HYDROCARBURES

Deux ouvrages bientôt présentés à Brazzaville

Les livres « Précis de sous-traitance au Congo. Nouvelle réglementation de la sous-traitance pétrolière » et « Code des hydrocarbures du Congo 2019 » seront présentés à Brazzaville, le 23 juin, dans les locaux des « Dépêches de Brazzaville ».

Paru aux Editions Publibook, «Précis de sous-traitance au Congo. Nouvelle réglementation de la sous-traitance pétrolière » est un ouvrage qui concourt non seulement à la divulgation des textes de lois dans le domaine du secteur pétrolier amont mais prétend analyser en profondeur la législation sur la sous-traitance en République du Congo en général et de la sous-traitance pétrolière en particulier. Il s'inscrit dans un cadre juridique cohérent.

Divisé en deux grandes parties, ce livre analyse les deux cadres juridiques (général et particulier) dans la première partie intitulée «Le cadre juridique de la sous-traitance» et comporte deux sous-chapitres qui traitent respectivement de l'agrément de la sous-traitance et de la sous-traitance dans le secteur pétrolier amont.

L'autre ouvrage qui sera présenté est « Code des hydrocarbures du Congo » paru aux éditions Edilivre. Loin d'être une simple reproduction des dispositions de la loi n°28 -2016 du 12 octobre 2016 portant code des hydro-



carbures au Congo, cet ouvrage commente tout le texte dudit code et s'inscrit dans la démarche du législateur congolais et du monde pétrolier visant à faire connaître la loi sur les hydrocarbures auprès d'un large public. Il se livre à un véritable exercice juridique avec ses notes, commentaires, jurisprudence et certains éléments de droit comparé. Le livre marque une réelle avancée dans l'univers juridique congolais, en matière du droit des hydrocar-

bures.

Divisé en quatre parties, le « Code des hydrocarbures du Congo » réserve, dans la première, le commentaire des dispositions du code issu de la loi n°28 -2016 du 12 octobre 2016. La deuxième partie est consacrée au tableau comparatif de l'ancien et le nouveau code hydrocarbures du Congo, pendant que la troisième et la quatrième partie sont réservées aux annexes, respectivement au tableau sur l'évolution du cadre réglementaire des hydrocarbures au Congo et au glossaire des termes juridiques et fiscaux.

Hervé Brice Mampouya

IN MEMORIAM

5 mai 2021 - 5 2022

Gémissons, gémissons mais espérons... Saturnin Zoba, agent de l'entreprise Bollero, a rejoint l'orient éternel le 5 mai 2021, un an aujourd'hui.

La veuve Honorine Mpassi, la famille Zoba, les enfants et frères Cyriaque Brice, Yvon Olive, Serges Servais, Emeline Michelle, Herbert Stève, Gabrielle Sandrine, Harold Vivien ainsi que la veuve Zoba née Bénédicte Bouya sans oublier les parents, amis et connaissances gardent une pensée pieuse pour lui.

Par toi nous pensons à Vincent, Edith Mireille, Surya Benjamin et à tous ceux qui ont quitté cette terre. Des messes seront dites pour votre repos. Priez, souriez, pensez à lui.



5 Juin 1997-5 Juin 2022, 25 ans, jour pour jour, ce fût ! au matin de la guerre du 5 juin 1997, que la tragique nouvelle de la disparition de notre époux, père et bien aimé Faustin Ondzenga, « Zeus » pour les intimes nous parvenait.

Mais, pour nous 25 ans après, c'est comme si c'était ce matin ! En ce triste et douloureux jour où nous commémorons ta tragique disparition qui étreint nos cœurs, et en reconnaissance de tes bienfaits, de ton immense amour, bonté et les doux instants agréables passés ensemble, la veuve Ondzenga née Charlotte Ingoba, sa fille aînée Josianne et tous les enfants prient tous ceux qui l'ont connu et aimé de ne cesser d'avoir une pensée pieuse pour toi.

Des messes ont été célébrées en sa mémoire le dimanche 5 juin au mardi 7 juin 2022, à 6h 15, en l'église Sainte-Faustine-de-Tsilampo et à la chapelle de Dix-maison. Ceci, c'est pour le repos éternel de ton âme afin que la lumière sans déclin continue à briller sur toi. Que toutes les âmes des victimes de la tragédie de la guerre du 5 juin 1997, reposent en paix par la miséricorde de Dieu !



NÉCROLOGIE



Sylvia Addhas, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Inzambiya Madeleine et la famille Mobio Dieudonné ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur, nièce et fille Mobio Nana Mouscourie, survenu le mardi 17 mai 2022 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au N° 11 de la rue Awata arrêt de bus marché Makambandjilou. La date de l'inhumation est prévue pour le mercredi 8 juin 2022.



Mme Mombongo Da Costa Mamy (Madzaka Jazz), Mamie Mabelé et la mutuelle Zaïco informent parents, amis et connaissances du décès de leur soeur Patience Damali Kengue survenu à Kinshasa (RDC) le lundi 30 mai 2022. Le deuil se tient au n° 1391 de la rue Madzia au Plateau des 15 ans. L'inhumation aura lieu le vendredi 10 juin à Kinshasa.

REMERCIEMENTS

À l'issue de l'enterrement d'Alphonse Nkounkou le vendredi 3 juin dernier au cimetière de Vindoulou à Pointe Noire, aucun mot ne pourra exprimer notre reconnaissance pour votre affection et votre soutien dans la douleur qui est la nôtre. Nous, Abel Missamou et la famille Nsundi, vous remercions pour votre présence à nos côtés, vos témoignages de sympathie et vos paroles chaleureuses en ces moments douloureux.



GESTION DES PORTS AFRICAINS

Les professionnelles maritimes et portuaires d'Afrique de l'ouest et du centre échangent dans la ville océane

Le séminaire annuel tournant du Réseau des femmes professionnelles maritimes et portuaires de l'Afrique de l'ouest et du centre (RFPM/AOC), organe technique de l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'ouest et du centre (AGPAOC), a pris fin le 1er juin à l'auditorium du Port autonome de Pointe-Noire par l'adoption de plusieurs recommandations visant à donner une nouvelle impulsion à l'administration portuaire et maritime.

C'est sur le thème «Système de management intégré : qualité, sûreté, santé, sécurité et environnement (QSSSE) : un outil d'amélioration de la performance des ports de l'Afrique de l'ouest et du centre» que s'est tenu le séminaire qui a réuni, pendant trois jours, deux cent soixante-deux femmes professionnelles maritimes et portuaires venues d'Angola, du Bénin, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Congo, de Gambie, du Sénégal, du Burkina Faso, du Liberia, du Nigeria, du Ghana, du Togo, de la République démocratique du Congo et de Guinée.

Remerciant les différentes dé-

légations pour la participation à cette rencontre, Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, a dit : «Le Port autonome de Pointe-Noire voudrait vous rassurer de ce que la question du genre est prise à cœur au sein de notre entreprise. En effet, nous avons, en une quinzaine d'années, triplé l'effectif des femmes passant d'une trentaine en 2010 à cent cinq à ce jour », ajoutant que cet élan visant la promotion de la femme va se poursuivre.

Jean-Marie Koffi, secrétaire général de l'AGPAOC, et Florentine Koidio, coordonnatrice



La photo de famille à l'ouverture du séminaire du RFPM/AOC/Adiac

générale du RFPM/AOC, ont également loué l'action des femmes professionnelles maritimes et portuaires. Ouvrant les travaux, Jean-Marc Thys-tère-Tchicaya, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, qui avait à ses côtés Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, a assuré les participantes de «la détermination du gouvernement à accompagner les initiatives lancées au plan international et régional en faveur de la promotion des femmes du secteur maritime et portuaire».

De nombreux sous-thèmes ont été développés au cours de ces assises, à savoir « Les enjeux d'un système de management intégré qualité, sûreté, santé, sécurité et environnement dans le domaine maritime et portuaire », « Contribution de l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'ouest et du centre dans la mise en place des systèmes de management intégré QSSSE dans nos ports », « Partage d'expérience des ports de l'Afrique de l'ouest et du centre dans la mise en œuvre du système de management intégré », « Le véritable succès de la femme professionnelle ».

Ainsi, Rokhaya Ly, coordonnatrice de la CQHSE du port de Dakar, a exposé sur les enjeux du système de management intégré pour nos ports. Jean-Marie Koffi, secrétaire de l'AGPAOC, a démontré comment les institutions accom-

pagnent les ports membres dans la mise en place de leur système de management intégré. La CNUCED, organe des Nations Unies, a présenté par vidéoconférence les programmes Trade For Trade mis à la disposition des ports des pays en voie de développement pour renforcer les capacités des cadres afin d'accroître la performance de leurs ports. Batoura Kane Niang, présidente d'honneur du RFPM/AOC, a fait une communication sur l'évolution professionnelle des femmes et les facteurs clés de réussite. Le partage d'expériences de la mise en œuvre des systèmes de management intégré dans différents ports (Tema, Nigeria Port Autorité, Nigeria Shipping Council, Abidjan, Dakar, Lomé, Douala, Pointe-Noire et Congo Terminal) a été suivi d'échanges fructueux. A l'issue des travaux, le bureau exécutif du RFPM a tenu son assemblée générale avec l'ensemble des participantes. Ainsi, plusieurs recommandations ont été formulées. Aux Etats, il a été recommandé l'accompagnement dans la mise aux normes des infrastructures portuaires; de faire du réseau un outil de promotion à travers les institutions maritimes portuaires. A l'AGPAOC, il a été demandé la mise en place d'une procédure d'accompagnement et d'échange d'informations entre les ports avec des engagements de confidentialité; la mise en place d'une plateforme intégrée commune des systèmes de management pour faciliter l'implémentation des systèmes intégrés des pays membres; la mise en place d'un comité d'experts en QSSE destiné à accompagner les ports

de la sous-région, l'accompagnement dans la dématérialisation des processus du SMI afin de les rendre efficaces et efficients. Il a été aussi suggéré d'instituer un Awards du meilleur manager qui assure la représentativité des femmes aux instances décisionnelles pour distinguer ceux qui encouragent la promotion des femmes au sein de leur institution; le renforcement des capacités des femmes maritimes et portuaires (formation aux exigences normatives et à la prise de parole en public...). Aux autorités portuaires, les participantes ont demandé la valorisation des compétences des femmes en les nommant à des postes de responsabilité, le développement de la culture de mérite afin de promouvoir les plus compétentes et les plus méritantes.

«Je vous réitère l'engagement du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande de porter au niveau du gouvernement les résolutions du présent séminaire et je vous rassure de son soutien aux initiatives visant à promouvoir l'égalité des hommes et des femmes, ainsi à mettre en valeur l'action des femmes au service du développement», a dit Delphin Louembé, directeur de cabinet du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, clôturant les travaux.

Les activités ont pris fin par la visite guidée des installations du Port autonome de Pointe-Noire et d'autres sites de la ville océane.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Et des mots qui fâchent lors des campagnes législatives !

Quelques jours de la campagne des législatives et locales, prévue la deuxième moitié de ce mois de juin, il est important de fustiger la marque « déposée » de certains politiques qui n'ont comme argumentaire essentiel que dénigrer ou diffamer autrui, alors que les mandants attendent autre chose que cela. A dire vrai, cette façon de faire n'est ni plus ni moins qu'une anti-valeur.

Des mots méchants lors des campagnes politiques occasionnent des fissures du tissu social, car ils dérangent et rabaisent les uns et les autres. Des réunions en salle ou des assemblées générales publiques sont en réalité quelques moments forts offerts aux candidats aux différentes élections. Le but visé étant de « récolter » plus de voix le jour-J en dévoilant quelques idées relatives au bien-être social des habitants de la circonscription électorale, puisqu'on s'engage à être leur représentant à l'hémicycle national.

Lors de ces occasions, certains candidats oublient que des mots injurieux sont une mise en cause du vivre ensemble réclamé par tous car la nation se veut une et indivisible. Tout Congolais, s'il remplit les critères exigés démocratiquement en rapport avec la loi électorale, est libre de se présenter là où bon lui semble, étant sur son territoire national. Alors pourquoi de la méchanceté entre candidats ?

Des termes incendiaires doivent en réalité être remplacés par ceux qui fraternisent et appellent à un réel plaisir d'être dans un même pays tout en partageant les mêmes mœurs et autres valeurs civiques et d'unité.

Et même dans des rencontres internationales quelles qu'elles soient, s'il y a l'abus de méchanceté des uns envers des autres, celles-ci ont moins de chance d'aller jusqu'au bout. Ainsi donc, l'on doit lutter contre la frustration et le rejet de l'autre.

Ceci étant, évitons que des moments de campagnes soient des occasions où des gens se regarderaient en chiens de faillance et transformons-les en ultimes opportunités de rencontres citoyennes.

Faustin Akono

DIPLOMATIE

L'Italie salue les bonnes relations avec le Congo

A l'occasion de la fête nationale de son pays, l'ambassadeur d'Italie Luigi Diodati en poste au Congo, a organisé, le 2 juin, à Brazzaville une cérémonie commémorative marquant l'abolition de la monarchie.

Dans son discours prononcé en présence des membres du gouvernement congolais et de plusieurs autres invités, l'ambassadeur Luigi Diodati a saisi l'opportunité pour remercier le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gesso, pour le chaleureux accueil réservé lors de sa présentation des lettres de créance, sans oublier les membres du gouvernement qui ont rehaussé de leur présence la cérémonie, ses collègues diplomates, « et en particulier les ambassadeurs européens pour leur soutien au nouveau venu » qu'il est.

S'agissant des relations entre le Congo et l'Italie, Luigi Diodati a souligné qu'elles sont « très bonnes » comme le témoignent, a-t-il rappelé, les deux visites effectuées par le ministre italien des Affaires étrangères Di Maio au Congo, le 18 et 21 mars dernier. Les deux rencontres, a indiqué le diplomate, ont été précédées par deux conversations téléphoniques entre le président Denis Sassou N'Gesso et le Premier ministre italien, Mario Draghi.

Au nom de la communauté Italienne, il a remercié les Congolais pour avoir accueilli la nouvelle



Luigi Diodati délivrant son message / Adiac

équipe « très amicalement dans ce pays ». « Au Congo, la communauté Italienne est très active. Il n'y a pas que de grandes entreprises comme Eni, Seas Sarlu ou Renco, mais beaucoup d'autres, moyennes et petites qui travaillent chaque jour pour consolider un partenariat gagnant-gagnant entre le Congo et l'Italie », a indiqué l'ambassadeur.

Par ailleurs, le diplomate Italien

a rendu hommage aux religieux et aux représentants d'organisations non gouvernementales et associations italiennes qui, selon lui, font « un grand travail » pour la société civile, notamment dans les orphelinats, les hôpitaux ou dans des établissements scolaires.

S'agissant de la fête nationale de son pays, l'ambassadeur Luigi Diodati a expliqué qu'elle est célébrée parce que le 2 juin 1946,

en Italie, a eu lieu un référendum qui a permis l'instauration de la République et l'abolition de la monarchie.

En effet, la fête de la République, célébrée chaque année le 2 juin, est la seule fête nationale civile en Italie. Elle rappelle le référendum institutionnel des 2 et 3 juin 1946 qui demandait aux Italiens de choisir une forme de gouvernement entre monarchie et république après la chute du

fascisme. Après 85 ans de règne, les monarques de la Maison de Savoie furent alors exilés.

Parlant de l'ambassade de l'Italie, il a affirmé qu'elle est toujours ouverte aux Italiens et aux Congolais. « Personnellement, je tiens beaucoup à promouvoir ces liens particuliers avec nos interlocuteurs et partenaires congolais. De manière générale, je tiens beaucoup cet esprit de collaboration, de relation « people to people » comme on dit en anglais, dans le cadre de cette solidarité et coopération mutuelle qui avait caractérisé même l'action d'un Italien, ensuite naturalisé Français, dont on vante encore aujourd'hui ses mérites au Congo, j'ai cité, Pierre Savorgnan De Brazza », a assuré Luigi Diodati.

Après Brazzaville, l'ambassadeur a annoncé que la fête de la République sera également célébrée à Pointe-Noire où vit la majorité des Italiens. Rappelons que le nouvel ambassadeur Italien, Luigi Diodati a remis ses lettres de créance au chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gesso, le 30 mars dernier.

Rude Ngoma et Yvette Reine Nzaba

RÉFLEXION

Mieux défendre le Bassin du Congo

De la même façon que l'Union européenne réfléchit enfin sérieusement à la mise en place d'une communauté de défense qui assure son indépendance face aux grandes puissances, Etats-Unis compris, de la même façon l'Afrique centrale doit maintenant se mobiliser pour viser et atteindre le même objectif. Tout comme ce qui se passe sur le Vieux continent avec la guerre en Ukraine génère ce processus, les tensions qui s'aggravent aujourd'hui entre la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda et le Burundi le confirment, en effet, de façon claire pour l'ensemble du très stratégique Bassin du Congo dont Brazzaville et Kinshasa occupent le centre.

L'enjeu d'un tel mouvement est

considérable à tous égards. Pour au moins quatre raisons que voici résumées en quelques lignes :

° D'abord parce que le sort de centaines de millions d'êtres humains en dépend. Rassemblant quinze Etats au sein de diverses institutions (CEEAC, Cémac, CIRGL, etc.), le Bassin du Congo est l'une des principales communautés de l'Afrique. De sa stabilité intérieure dépend donc la paix de tout le continent, réalité stratégique que reconnaissent enfin l'Union africaine, les Nations unies et surtout les grandes puissances extérieures.

° Ensuite parce que les richesses naturelles de cette partie de l'Afrique sont immenses mais aussi convoitées par ces mêmes puissances extérieures et surtout par les mafias de toutes sortes qui tentent de les voler

aux peuples de cette sous-région. Avec une forme de colonisation qui ne dit pas son nom mais qui est bien réelle comme le prouvent les violences extrêmes qui frappent des régions entières de la RDC.

° Ensuite et toujours parce que le Bassin du Congo est appelé à jouer un rôle primordial dans la protection de la nature et donc dans la survie de l'humanité. Comment, en effet, les Etats et les gouvernements pourraient-ils défendre, protéger le deuxième bassin fluvial de la planète – qui en devient le premier du fait de la dégradation continue de l'Amazone – s'ils ne mettent pas en place un système de défense global ?

° Enfin parce que les pays comme le Congo, le Gabon, le Cameroun, la RDC, le Rwanda se sont dotés,

tout au long de la dernière décennie, des grandes infrastructures qui permettront à leur communauté régionale de progresser fortement sur la voie du progrès économique et social en échangeant dans tous les domaines de l'activité humaine. Exactement comme l'ont fait dans le passé les Etats-Unis, l'Europe, la Russie, l'Inde ou la Chine.

Ecrivons-le sans l'ombre d'un doute : le Congo est aujourd'hui l'Etat le mieux placé de l'Afrique centrale pour lancer le processus d'intégration militaire et stratégique dont dépend la stabilité et donc la poursuite de ce grand mouvement. En témoigne avec force le rôle croissant que le port de Pointe-Noire joue dans la protection du golfe de Guinée qui devient l'un des points de passage les plus importants de la planète.

Jean -Paul Pigasse